

LE BULLETIN MUNICIPAL

N°43 - DÉCEMBRE 2012

ARGENTRÉ

TRANCHÉE LGV

LOUVIGNÉ



Restructuration de la rue de Beausoleil



Compostage et paillage : Faites une fleur à votre jardin

www.argentre.fr



Johann Lefèvre "Carla's dance" ou l'aventure d'un 1st CD

INAUGURATION DE L'ÉCOLE ST-CYR STE-JULITTE SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2012













ÉDITORIAL

Nous aurons vécu une année 2012 contrastée avec des projets qui « piétinent » et d'autres qui se concrétisent.

Faisons le point :

Avec nos collègues de Bonchamp, nous venons de finaliser le montage administratif de notre Pôle Médical dont l'objectif majeur reste la pérennisation de l'offre médicale pour nos concitoyens, en particulier de médecins généralistes. Si pour Bonchamp, une nouvelle maison verra le jour, pour Argentré, ce sera une restructuration de l'existant, facilitée par la relocalisation (probablement à proximité du Crédit Agricole) du cabinet dentaire (merci M^{me} Feuchère) qui, dans la maison médicale, sera ainsi remplacé par 2 cabinets destinés à des médecins généralistes. Par ailleurs, 2 antennes seront créées à Soulgésur-Ouette et Louvigné.

Cette opération ne se limite pas à une simple opération immobilière : c'est d'abord un projet médical auxquels les praticiens ont efficacement collaboré.

Pour le moment, nous sommes en attente des décisions de financement pour lesquelles nous avons obtenu des accords de principe et des avis favorables de toutes les instances.

La restructuration de la rue de Beausoleil se concrétise avec la construction, par le Logis Familial Mayennais, de l'immeuble qui abritera 6 logements et des surfaces commerciales en rez-de-chaussée. Des discussions sont en cours avec notre boucher-traiteur, Patrick Lepage, pour examiner les conditions de son transfert dans ces nouveaux locaux.

Le grand projet de **salle festive et équipements périscolaires** tarde à se concrétiser et, autant dire que ce n'est pas bon signe. Deux raisons à cela :

D'abord, le résultat de l'appel d'offres a été supérieur aux estimations de l'architecte, en particulier dans les lots techniques alors que, compte tenu de la conjoncture actuelle, nous nous attendions à l'inverse. L'architecte a ainsi recherché des économies mais cela ne nous apparaît pas satisfaisant,



notamment au regard des consommations énergétiques puisque, dans le cahier des charges initial, nous avions comme objectif un Bâtiment Basse Consommation.

Toutefois, si on prend l'hypothèse de valider les marchés proposés par l'architecte, l'opération est supportable par le budget à condition d'obtenir des financements bancaires « aux conditions normales du marchés » (3,50/4% sur 25 ans). Même si, pour les collectivités locales, il semble que ces conditions se soient améliorées par rapport au début d'année, c'est loin d'être « gagné », tel que je vous l'avais expliqué dans mon édito de décembre 2011. Nous sommes en train de le vérifier actuellement.

Si les conditions de financement bancaire offertes sont « normales », nous lancerons l'opération. Dans le cas contraire, il serait irresponsable d'endetter anormalement la commune. Nous abandonnerons ce premier projet pour repartir sur un nouveau projet qui ne comprendra que les équipements périscolaires (restauration et accueil). L'emplacement de la salle festive sera défini et elle sera réalisée quand la situation bancaire se normalisera.

Cette différenciation de traitement des établissements financiers entre le privé et le public est, par ailleurs dramatique pour les entreprises qui font les frais de ces annulations d'investissement partout sur le territoire français.

Mais LE dossier d'importance 2013

sera le travail sur le **Plan Local d'Urbanisme** (PLU) qui fixera les grands enjeux pour l'avenir de notre commune

Concernant le Parc de Développement Economique Laval Mayenne (PDELM), une rencontre a eu lieu avec le ministre des transports et l'autorisation nécessaire à la réalisation de l'échangeur autoroutier est en « bonne voie ». C'est une bonne nouvelle dans un projet dont l'avancement est « compliqué ». Par ailleurs, une réunion d'informations de la population est prévue à Argentré dans le courant du mois de février.

Outre ces grands projets, j'ai invité les conseillers municipaux à réfléchir à des opérations plus modestes mais qui me semblent intéressantes pour la population tels que : Citystade (mini terrain multisports), skatepark, verger conservatoire (multiples variétés de pommiers), parc animalier (avec des animaux familiers et destiné aux enfants). Par ailleurs, nous étudions avec la Caisse d'Allocations Familiales la possibilité de mettre en place un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Voilà autant de projets sur lesquels nous allons réfléchir et faire des choix.

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite une année 2013 pleine de petits et grands bonheurs (

Le Maire, Christian LEFORT christian.lefort@argentre.fr

OMMAIRE

Inauguration de l'école St-Cyr Ste-Julitte 02

Extraits des délibérations du conseil municipal . .04

Handicap aujourd'hui : Accessibilité pour tous . . .09

Le Comité de bassin Loire-Bretagne32

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

LES ÉCHOS DES COMMISSIONS

VIE SCOLAIRE

VIE ASSOCIATIVE

VIE SPORTIVE

INFORMATIONS DIVERSES

Z	
EH	IPA
LL	
BU	Z
Щ	\leq

LOTISSEMENT « LES COPRINS »

La première tranche du lotissement « Les Coprins » comprend 16 parcelles vendues libres de constructeur et deux îlots destinés à des opérations groupées. Les parcelles sont en vente au prix de 65€ TTC le m². L'acte sera signé à l'étude de maître Collet. L'acquéreur devra verser 1000€ à la réservation. Cette somme s'imputera sur le prix de l'acquisition ou, en cas de défaillance de l'acquéreur, sera conservée par la commune d'Argentré au titre de dédit. Une subvention sera accordée à l'acquéreur sur présentation des tests d'étanchéité (conformes à la réglementation) et de la facture de l'organisme agréé pour réaliser ces tests. La subvention, plafonnée à 750€, couvrira au maximum 50 % du montant de la facture.

RESTRUCTURATION RUE DE BEAUSOLEIL

Dans le cadre de l'opération de restructuration de la rue de Beausoleil, le Logis Familial Mayennais réalise un premier immeuble de 6 logements à l'étage et 428 m² de surface commerciale au rez-dechaussée. La commune lui rétrocède le terrain pour un montant de 107 120€, frais d'acte notarié à la charge du Logis Familial Mayennais. M. et Mme Terrier ont accepté de céder gratuitement à la commune une parcelle de 101 m², située dans le périmètre de la restructuration urbaine de la rue de Beausoleil. En contrepartie, la commune remplacera la clôture existante entre la propriété de M. et M^{me} Terrier et la parcelle AC 129 par une clôture bois d'une longueur de 36 mètres. Elle assurera également la reprise du mur et au dessus, posera une clôture bois identique à celle précitée sur environ 4 mètres en retour d'angle. La commune a demandé au SDEGM (Syndicat de Distribution d'Électricité et de Gaz de la Mayenne) d'effectuer les travaux de desserte électrique du secteur. La participation prévisionnelle de la commune à ces travaux est de 35.760€.

SUBVENTION PROJET MUSICAL

Johann Lefèvre, habitant Argentré et exerçant le métier de professeur de musique, a fait part au Conseil de son projet de réaliser un premier disque (voir entretien page 28) et sollicite la commune pour une participation financière. Le Conseil a accepté d'aider M. Lefèvre dans son projet à hauteur de 400€ tout en lui proposant

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> DE JUILLET À OCTOBRE 2012



d'intervenir dans le cadre d'échanges musicaux avec les écoles ou les accueils de loisirs.

ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN SUR L'ANCIENNE ÉCOLE PRIVÉE

Par délibération en date du 6 novembre 2008, le Conseil avait acté l'acquisition d'une bande de terrain d'une largeur de 2 mètres à M. Le Tourneurs du Val sur le parking de l'(ex) école St-Cyr Ste-Julitte. Le dit terrain étant en pourparlers de vente, M. Le Tourneurs du Val propose aujourd'hui de céder gratuitement cette bande de terrain en contrepartie de la réalisation par la commune d'une clôture sur la nouvelle limite séparative. En conséquence, la délibération en date du 6 novembre 2008 est annulée, l'acte notarié sera confié à maître Collet, frais à la charge de la commune.

RÉGULARISATION ET CRÉATION DE CHEMINS COMMUNAUX

Dans le cadre du projet d'aménagement foncier pour la LGV (Ligne à Grande Vitesse), le Conseil Municipal a l'opportunité de régulariser le classement de chemins ruraux et de procéder à des échanges qui permettraient la création de nouvelles connexions piétonnes (notamment sur les bords de Jouanne). Les modifications demandées seront incluses dans l'enquête publique organisée dans le cadre du réaménagement foncier lié à la LGV.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE : PARTICIPATION DES COMMUNES EXTÉRIEURES

Une commune ne disposant pas d'école est tenue de participer financièrement à la scolarisation des enfants résidant sur son territoire et scolarisés hors de sa commune.

Pour l'année scolaire 2012/2013 :

- 103 élèves dont 1 hors commune sont inscrits au sein de l'école publique « Les Dauphins »
- 152 élèves dont 2 hors commune au sein de l'école publique « J-Y Cousteau ». La participation annuelle des communes extérieures aux frais de fonctionnement pour l'année 2012/2013 est fixée à 1 130,49€ pour l'école maternelle et 243,59€ pour l'école élémentaire. Ces montants sont calculés à partir des dépenses des écoles publiques de l'année 2011/2012.

CONVENTION DE FORFAIT COMMUNAL / ÉCOLE ST CYR -STE JULITTE

Depuis le 1^{er} septembre 2004, la commune est en contrat d'association avec l'OGEC pour l'école St Cyr-Ste Julitte et verse à ce titre un « forfait communal » égal au coût moyen par élève constaté dans les 2 écoles publiques et basé sur l'année précédente. Le forfait pour l'année scolaire 2012/2013 sera de 595€ par élève.

RÉHABILITATION COMPLEXE SPORTIF – CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Dans le cadre de la réhabilitation du

complexe sportif, et suite au diagnostic technique et fonctionnel, un appel d'offre a été lancé concernant le choix du maître d'œuvre en charge des travaux de réhabilitation. Il est décidé de retenir la seule offre qui nous est parvenue à savoir celle de l'Agence CERTA de Rennes qui nous propose un taux de rémunération à 9,15 % du coût prévisionnel des travaux.

CONTENEUR DE RÉCUPÉRATION DE TEXTILES « LE RELAIS »

Suite à la demande de l'organisme « Le Relais », un conteneur de récupération textile est installé sur le parking du cimetière. Pour information, Le Relais a lancé la gamme d'isolation thermique et acoustique « Métisse », conçue à partir de fibres textiles issues majoritairement de vêtements en coton.

PÔLE MÉDICAL

Dans le cadre de la réorganisation de l'offre médicale, les communes d'Argentré et de Bonchamp mènent une réflexion conjointe pour la création d'un pôle médical. Deux antennes seraient par ailleurs créées à Louvigné et Soulgé-sur-Ouette. Le coût - prévisionnel - de ce projet avoisine 1 662 000€. La commune sollicite le Conseil Régional, dans le cadre d'un dossier commun avec la commune de Bonchamp, pour l'attribution d'une aide financière de 300 000€.

SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIEN

Le Grenelle de l'Environnement prévoit qu'à l'horizon 2012, les énergies renouvelables devront représenter 20% de l'énergie consommée.

Dans ce cadre, le Préfet de région consulte l'ensemble des collectivités sur le projet des zones favorables au développement éolien, en concertation avec le Conseil Général et Laval Agglomération.

Le conseil émet un avis favorable au projet de zonage sous réserve de l'intégration, pour la commune d'Argentré, de la zone concernée par le Parc de Développement Économique, dans le Schéma Régional Éolien (





LES **ÉCHOS** DES **COMMISSIONS**



URBANISME LES PROJETS EN COURS

/ ALAIN MARSOLLIER alain.marsollier@argentre.fr



RESTRUCTURATION DE BEAUSOLEIL

Le bâtiment construit par le Logis Familial Mayennais s'élève actuellement le long de la rue de Beausoleil. Les 6 logements du premier étage devraient être disponibles à la fin de l'été 2013. Le rez-de-chaussée réservé aux commerces le sera en mars, permettant la réalisation des aménagements intérieurs, et l'ouverture du commerce de M. Patrick Lepage, boucher traiteur, le 1er juillet prochain. En parallèle, la commune va réaliser au cours du 2e trimestre les travaux d'aménagement définitifs de la rue de Beausoleil, avec, nous l'espérons, le moins de nuisances possibles. La commune va également commencer avant l'été, la construction d'un cabinet dentaire (voir le plan joint) et d'un local permettant d'accueillir l'Auto-Ecole « Argentré Cond'8 » installée provisoirement dans l'ancienne mairie.

LES COPRINS : ENFIN LES 1^{ER} ENGINS EN JANVIER

Les entreprises chargées des travaux de viabilisation doivent commencer les terrassements fin-janvier. Le temps d'installer les différents réseaux et de réaliser la voirie provisoire, les 16 parcelles, libres de constructeurs seront disponibles pour les premières constructions avant l'été. Les conseils apportés aux premiers futurs acquéreurs par Yannick Le Corre, architecte urbaniste, auteur du projet urbain et missionné par la commune, ont été fort appréciés. Ils permettent de bien réfléchir au projet de construction le mieux adapté à la parcelle choisie (implantation, orientation, matériaux, énergie...). Les personnes intéressées sont invitées à contacter la mairie. Les parcelles entièrement viabilisées, plantées de haies bocagères en limite de domaine public en dehors des façades d'accès, sont vendues 65€ TTC le m2. Afin



d'accompagner au mieux l'application de la nouvelle réglementation thermique (RT 2012) applicable au 1^{er} Janvier 2013, la commune subventionne à 50 % les tests d'étanchéité réalisés sur la construction.

UN NOUVEAU « PÔLE SANTÉ » POUR ARGENTRÉ ET BONCHAMP

Dans le domaine médical, le manque de praticiens, notamment de médecins généralistes, est réel, tandis que de nouvelles spécialités apparaissent. La démographie évolue chez nous comme ailleurs, vers une proportion plus importante de personnes âgées, induisant une évolution des pratiques. Des réflexions ont été menées depuis longtemps à Argentré avec les professions médicales, pour favoriser l'accueil de nouveaux médecins ou praticiens.

En parallèle la Région a décidé d'aider

financièrement les projets de santé. Des responsabilités bien établies : les professionnels de santé élaborent ensemble leur projet, les 2 collectivités maîtrisent l'immobilier, en étant propriétaires des bâtiments (loués aux professionnels). Le 11 octobre dernier, une réunion regroupant les élus et les professionnels des 2 communes ainsi que l'Agence Régionale de Santé (ARS), a permis de concrétiser toutes ces modalités.

L'application de ce projet à Argentré?
La commune va acquérir la maison médicale et réaliser les modifications permettant la création de 2 cabinets pour médecins généralistes à la place du cabinet dentaire. La commune va également construire un bâtiment neuf dans le secteur de Beausoleil, à l'arrière du Crédit Agricole pour accueillir le nouveau cabinet dentaire plus grand que celui existant actuellement dans la maison médicale

ATTENTION : CIRCULATION RÉGLEMENTÉE

En raison du Championnat de Caisses à Savon (voir page 12) qui aura lieu du 22 au 26 juillet 2013 à Argentré, la circulation sera coupée dans la rue de la Vallée et le chemin du Moulin de la Roche.



FIBRE OPTIQUE LE TRÈS HAUT DÉBIT INTERNET

/ ALAIN MARSOLLIER alain.marsollier@argentre.fr

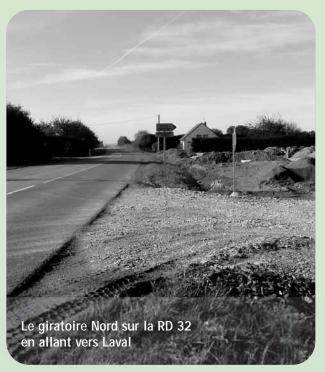
Certains argentréens s'interrogent pour savoir quand le raccordement des lignes téléphoniques à la fibre optique va être possible sur notre commune.

Comme nous le précisions dans le bulletin précédent, la desserte est prévue courant 2013. Contractuellement, en application de la délégation de service public signée avec Laval Agglo début 2011, 80 % des lignes sur chacune des 20 communes de Laval Agglo devront être accessibles fin 2013, ce sont essentiellement celles situées à l'intérieur des bourgs. Le reste du territoire de Laval Agglo doit être accessible au Très Haut Débit au plus tard fin 2017. Le projet avance normalement, et les raccordements vont se faire progressivement au cours de l'année. Pour savoir si votre ligne téléphonique permet un abonnement « fibre optique » allez sur *www.degrouptest.com* vous connaitrez le débit de votre ligne et le type d'abonnement possible pour tous les opérateurs internet.

Le site www.lavaltreshautdebit.fr spécifique au déploiement du THD sur Laval Agglo donne également des informations (

LA NOUVELLE LIGNE LGV UN CHANTIER CONSÉQUENT DANS NOTRE SECTEUR





Entre les gros engins faisant parfois des tranchées énormes, comme par exemple à proximité du carrefour de la route de Louvigné, les camions et tracteurs transportant des matériaux, les véhicules au logo d'Eiffage circulant un peu partout, les travaux sont vraiment lancés chez nous!

Parmi eux, un chantier intrigue bon nombre d'entre nous, celui sur la route d'Argentré vers Laval, après le passage sur l'autoroute. En fait, nous sommes à cet endroit juste avant de la bifurcation permettant aux trains, soit de filer directement vers Rennes, soit de passer en gare de Laval.

Particularité des lieux, devenue, avec le chantier LGV, une opportunité. Eiffage va construire un pont pour faire passer la route Argenté-Laval audessus de la LGV. Le syndicat mixte créé par Laval Agglo et le Département pour mettre en œuvre le projet de la plate-forme bimodale, a saisi l'occasion de réaliser de part et d'autre de ce pont, un accès à la future zone d'activité, c'est le giratoire Nord, et un carrefour en attente vers une future voie qui sera, à terme nécessaire pour rejoindre la route de Château-Gontier, c'est le giratoire sud. Nous aurons donc 2 giratoires de plus pour rejoindre Laval!

BÂTIMENTS

LES SALLES DE SPORTS BIENTÔT RÉHABILITÉES.

/ FABRICE PAUMARD fabrice.paumard@argentre.fr

Quelques chantiers significatifs ont été menés à bien avec un maximum de professionnalisme :

- La salle bibliothèque de l'école Jacques-Yves COUSTEAU a bénéficié de nouveaux revêtements muraux aux couleurs chaudes.
- Le préau de l'école a, lui aussi, eu droit à un rafraichissement complet ainsi que la balustrade jaune à l'intérieur des couloirs de circulation au rez-de-chaussée.
- À la garderie, une pièce a été entièrement remise en état : plafond acoustique, isolation thermique et revêtements muraux pour égayer un endroit un peu vieillot et lui apporter un nouveau confort.
- Le dernier chantier qui arrive à son terme avec l'hiver concerne le ravalement extérieur des toilettes publiques et du local chaufferie dans la cour de la salle des fêtes et de la garderie.

Attention : de juin à août 2013, la salle de tennis et la salle omnisports seront indisponibles



Suite au diagnostic de nos équipements sportifs, un programme de travaux est engagé et se déroulera de la façon suivante:

2013

 réfection des toitures et chenaux, isolation et faux plafonds acoustiques suspendus, remise en état et aux normes des éclairages sportifs.

- Les panneaux de basket latéraux seront remis aux normes et des buts de hand repliables donneront de l'espace
- un nouveau treuil sera installé sur le grand panneau de basket pour la manœuvre sous le nouveau plafond.

2014

sera l'année du remplacement des parois de la salle omnisports avec panneaux phoniques et plaques de polycarbonates translucides évitant l'éblouissement solaire.

2015

travaux identiques pour la salle de tennis

2016

sol sportif dans la salle omnisports avec matériaux correspondants aux normes en vigueur, pour la bonne santé de nos sportifs.

2017

remise en état du sol de tennis et travaux de finition.

MERCI à TOUS de votre compréhension (

HANDICAP AUJOURD'HUI ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

/ ANDRÉ LEUDIÈRE andre.leudiere@argentre.fr

La loi oblige les collectivités à se mettre aux normes pour 2015. Un état des lieux de notre commune a été fait en 2010. Le rapport nous indique tous les points sur lesquels nous devons intervenir pour cette date. Argentré ne doit pas être en reste, nous avons décidé de consacrer 25 000€ par an à ces travaux de mise aux normes. 2011 : Mise aux normes des panneaux signalant les emplacements réservés.

2012: Abaissement d'une grande partie des trottoirs au niveau des passages piétons: rue des Sports, chemin des Rochers, rue du Maine, route de Laval, centre bourg, rue de l'Europe, chemin de Mont Roux.

En 2013, notre objectif est de continuer l'abaissement des trottoirs ainsi que d'élargir certains d'entre eux (









COMPOSTAGE ET PAILLAGE FAITES UNE FLEUR À VOTRE JARDIN

/ SYLVIE DRUET sylvie.druet@argentre.fr

C'est le titre de l'opération menée par Laval Agglo cet automne pour sensibiliser les habitants à l'utilisation, chez soi, de ses propres déchets, verts et ménagers. Dans ce cadre, Anne-Marie Nageleisen est venue à la déchetterie d'Argentré le 8 septembre pour expliquer comment réussir simplement un bon paillage. Elle a répondu à notre invitation pour nous faire part de son expérience lors de la remise du prix des maisons fleuries le 27 octobre dernier.

Compostage et paillage sont 2 manières de fertiliser et améliorer la qualité de sa terre.

POUR OBTENIR UN BON COMPOST

mûr en un an - il faut :

- des matières vertes (épluchures de légumes, tontes de pelouses, feuilles vertes broyées et même mauvaises herbes si elles ne sont pas montées en graines)
- des matières brunes (feuilles mortes, tiges broyées et cartons ondulés, paille)
- remuer et mélanger le tout de temps en temps car les levures et les bactéries qui décomposent la matière ont besoin d'oxygène
- Elles ont aussi besoin d'humidité (un bon compost doit en contenir 60%): donc évitez de mettre votre compost sous une bâche et préférez le composteur qui assure aération, arrosage ou protection en cas de trop forte pluie

(Laval Agglomération rembourse 25 € sur l'achat d'un composteur. Contact : 02 43 59 71 60.)

Et si ça sent mauvais ? C'est qu'il y a pourriture, donc trop de vert, ajoutez de la matière brune. Si c'est trop sec, ajoutez du vert au contraire.

Vers de terres, cloportes et moucherons sont le signe que votre compost se fait. S'il y a trop de mouches, c'est que c'est trop humide, ajoutez du brun.

Quand il n'y a plus de mouches, le compost est prêt, les mouches n'ont plus rien à faire et sont parties ailleurs.

Premier avantage : plus besoin d'acheter des sacs d'engrais : votre compost contient des milliards de bactéries, chacune étant une réserve des éléments



fertilisants NPK (Azote, Phosphore et Potasse). De plus, une forte pluie ne lessive pas les bactéries alors qu'elle dilue les engrais chimiques qui vont être entraînés vers les nappes phréatiques, engendrant une pollution.

Deuxième avantage : plus besoin d'aller à la déchetterie (économie de temps et d'essence) : 3 kgs de déchets font 1 kg de compost.

Troisième avantage : étalez en couche mince le compost sur votre terrain (ne pas l'enfouir pour ne pas asphyxier les bactéries), et les vers de terre de votre compost vont remplacer le motoculteur ; 1 seau de 10 litres suffit pour 3m², vous avez là 500 vers/m² qui ameublissent votre terre. Vous n'utilisez la bêche que dans un mouvement d'avant en arrière pour aérer le sol.

Un conseil: ne retournez pas la terre, ne bêchez pas, vous tueriez les précieuses bactéries qui manqueraient d'oxygène au fond du trou.

PAILLAGE

Le paillage est un compostage en surface.

On va donc mélanger des matières vertes tondues (tontes, tailles d'arbustes souples passées à la tondeuse - toutes les feuilles, sauf l'eucalyptus, sont possibles y compris les thuyas) et des matières brunes (paille, bois broyé, feuilles mortes passées à la tondeuse).

On étale le paillage à l'automne après avoir biné et arrosé (pensez aux bactéries). Au printemps, la décomposition est bien avancée et il ne reste plus qu'à griffer le sol.

Avantages: Un sol paillé nécessite moins d'arrosage, moins de désherbage moins de binage puisque sous le paillis, les vers travaillent et rendent la terre plus meuble.

Utiliser un paillage plus dur (plus brun) pour le désherbage et plus mou (plus vert) pour le potager. Mais attention le paillage de broyat de bois sec ne contient ni vert ni humidité. Il ne va donc ni nourrir ni ameublir votre terre (toutes les petites bêtes sont asphyxiées), si vous ne mettez pas en dessous une couche de vert (ortie ou tonte de pelouse) (

Une nouveauté dans les déchetteries de Laval Agglomération : de mai à novembre un broyeur est à disposition pour broyer les branchages. Les habitants peuvent récupérer le broyat qui peut servir de paillis dans les massifs ou sur les potagers. On peut venir chercher du broyat même si on n'apporte pas de branchages.

À la déchetterie d'Argentré c'est le jeudi après midi des semaines paires.

LES SENIORS APPRENNENT À BIEN VIEILLIR AVEC LE CLIC

/ ANTOINE RIVIÈRE antoine.riviere@argentre.fr



« UN PEU DE SIEL BLEU TOUTES LES SEMAINES ET ME VOILÀ MIEUX »

Comme annoncé dans notre dernier bulletin municipal, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination au service des personnes âgées) a lancé des actions concrètes vers le public des plus de 65 ans. Au programme : des ateliers de prévention sur l'activité physique au cours de 12 séances animées par l'Association SIEL Bleu. À Argentré, Mme Prudhomme encadre un groupe de 15 personnes provenant aussi des communes de Soulgé et de Louvigné.

En finir avec les « j'y arrive plus » mais s'attarder sur le « je suis encore capable de », tels sont les objectifs de ces ateliers qui permettent de bien vieillir et de rester heureux le plus longtemps possible autonome dans son domicile.

Une participation de 25 € est demandée à chaque participant pour l'ensemble des 12 ateliers, ce qui correspond à 50% du

coût réel. Le coût restant est porté par le CLIC, ce dernier étant subventionné par les communes de Laval Agglo, la MSA, la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail) et par le Conseil Général.

VOICI QUELQUES TÉMOIGNAGES DE NOS HEUREUX PARTICIPANTS

Pourquoi vous êtes-vous inscrits aux ateliers SIEL Bleu ?

- « Mon objectif était d'apprendre à m'asseoir ou à me relever sans faire de faux mouvements. »
- « Je suis encore valide, c'est un moyen de le rester le plus longtemps possible. »
- « J'avais fait des chutes et je voulais apprendre des trucs et astuces pour avoir moins peur. »

Qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

« L'ambiance est vraiment sympa, on découvre plein d'exercices auxquels on ne pense même pas. »

Qu'est-ce qui vous a surpris?

« Je ne me voyais pas me balader avec un ballon dans le dos avec ma voisine. Les exercices de coordination où il faut lever une jambe et les bras en même temps : avec un peu de volonté, on arrive à les faire, de même pour les exercices d'équilibre. »

Et comment vous sentez-vous à la sortie de votre 2e atelier ?

- « Je vois que c'était nécessaire. On apprend les bons gestes, mais il faudrait continuer les exercices chez soi pour être en forme chaque jour. »
- « Heureuse, car c'est aussi un moment de convivialité qui me permet de voir d'autres personnes dans un autre contexte. »

Un bilan 2012 sera fait sur l'ensemble des ateliers mis en place sur Laval Agglomération et nous aurons probablement l'occasion de renouveler cette même opération, voire même de mettre en place un autre atelier thématique tel que L'alimentation et/ou la Relaxation.

Bravo à nos participants, entraînezvous à la maison au quotidien et partagez vos savoirs en famille et entre amis (



2012 - 2015 :

UN NOUVEAU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

/ jeunesse@argentre.fr





Depuis 2003, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Mayenne et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) apportent leurs soutiens aux actions menées par les communes d'Argentré, Louvigné et Soulgé sur Ouette, en direction de la « jeunesse ». Ces financements interviennent dans le cadre d'un contrat d'engagement éducatif de 4 ans. Chaque année, les accueils de Loisirs Périscolaires (à Argentré, Soulgé et Louvigné), les accueils de loisirs enfants (Mercredis et Planète Mômes) et adolescents (Oxyjeunes) accueillent 650 jeunes. Pour ces différents accueils de loisirs, le soutien de la CAF et de la MSA s'établit à environ 100 000 € par an. Depuis le 1^{er} janvier 2012, un nouveau contrat est en cours et ce, jusqu'en 2015. Ce contrat incite les collectivités à maintenir une offre de loisirs de qualité au travers des Accueils de Loisirs des 3 communes. Pour ces 4 nouvelles années, l'engagement des collectivités est de continuer à former le personnel des différents accueils et de développer l'offre de service par des ouvertures sur de nouvelles périodes (au mois d'août par exemple). Nous restons à votre écoute pour continuer à développer de nouvelles actions. N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos attentes et de vos remarques dans les enquêtes de satisfaction et les réunions publiques.

QUELQUES DONNÉES SUR LES ACTIVITÉS ET LA FRÉQUENTATION 2011/2012:

- 3 communes liées par le Contrat Enfance Jeunesse (Argentré, Louvigné et Soulgé-sur-Ouette)
- 260 jours d'ouverture dans l'année...
- 350 enfants et jeunes d'Argentré...
- 150 enfants et jeunes de Louvigné...
- 150 enfants et jeunes de Soulgé...
- 2 semaines d'ouverture supplémentaires de Planète Mômes en août...
- 1 première édition du Carnaval dans les rues d'Argentré sous le soleil...
- 5 jours d'émission sur les ondes pour les enfants et ados avec Radio Salsa...
- 6 prix pour les ados au championnat de Caisses à Savon dont le prix du fair-play...
- 92 enfants et jeunes sont partis en camp, et il restait des places...
- 14 enfants ont passé leur première nuit « sous la tente » avec la nuitée des petits à Louvigné...
- 30 jeunes sont partis découvrir ou redécouvrir Babenhausen...
- 20 parents se sont engagés dans les actions du service jeunesse...
- 22 animateurs à l'année...
- 80 000 € restant à la charge des 3 communes...

Soulignons la qualité du travail fourni par Thibaut pour la réalisation du longmétrage sur l'épopée du groupe adosparents intitulé « Caisse à Savon 2 » qui sera consultable via le blog d'oxyjeunes dans quelques semaines...

www.argentre.fr/oxyjeunes

OUELOUES ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2013:

- L'ouverture des Accueils de Loisirs les 2,3 et 4 janvier...
- Le carnaval le samedi 6 avril...
- Une journée éco-citoyenne en mai ou juin pour tous les enfants...
- Deux séjours à Babenhausen pour les 10-12 ans et pour les 13-15 ans en juillet...
- · L'inscription aux camps, dès le mois de Février...
- Un bivouac en avril...
- · L'organisation avec les Francas de la Mayenne du Championnat de Caisses à Savon du 22 au 26 juillet 2013. Attention, retenez bien ces dates parce que cette année, le championnat se déroulera à Argentré dans la rue de la Vallée et le chemin du Moulin de la Roche. Pour l'occasion, la circulation sera réglementée pour ces 2 voies... C'est du grand spectacle garanti!(

Renseignement:

Service Jeunesse - 02 43 37 35 93.



SCOLAIRE



ÉCOLE ST ÇYR — STE JULITTE PREMIÈRE RENTRÉE 2 rte de Louvigné, 53210 Argentré 02 43 37 32 00 St-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr www.stcyr-stejulitte.fr DANS LES NOUVEAUX LOCAUX



La rentrée était très attendue cette année par les élèves de l'école St-Cyr - Ste-Julitte. En effet, c'était la première dans l'école toute neuve près du plan d'eau. Tout était prêt pour les accueillir : parents, grands-parents, anciens élèves, enseignants, ASEM, chacun avait donné de son temps pour assurer le déménagement et aménager les nouvelles classes.

Tous étaient là, le samedi 29 septembre pour l'inauguration.

C'est en musique que nous avons souhaité « Bienvenue ».

Puis, chacun a pu témoigner son bonheur d'être dans cette nouvelle école.

Melle Sylvie Mochon, directrice de l'école a souhaité la bienvenue aux nombreuses personnes présentes : « Notre école est belle, neuve, spacieuse, mais c'est votre venue ici qui en fait un lieu de vie au cœur du village d'Argentré. Alors, bienvenue et merci à M. Paré, directeur Diocésain, M. Chaplet, président de l'UDOGEC, Mme Bodard, présidente de

l'AEL, M. Lefort, Maire d'Argentré, au Père Franck Viel et à vous amis d'hier et d'aujourd'hui. Votre participation, votre implication témoignent de vos convictions. Un nouveau chemin s'ouvre devant nous; alors gardons le cap, soyons des compagnons de route; accompagnons nos enfants pour ensemble grandir. »

Après un temps de prière, le Père Franck a béni chaque classe ainsi que la très belle statue de St-Cyr et Ste-Julitte, œuvre de M. Legros, sculpteur sur bois avec qui les élèves de CP-CE avaient travaillé l'an dernier.

M^{me} Bodard, présidente de l'AEL (Association des écoles libres), a eu l'honneur de couper le ruban. L'AEL, propriétaire du bâtiment, a financé 75% de la construction, le reste étant à la charge de l'OGEC.

Après la visite libre des classes, un très beau lâcher de ballons sous le soleil et un verre de l'amitié ont clôturé cette matinée qui restera dans les mémoires.

NOUVELLE ÉCOLE: NOUVEL ENVIRONNEMENT

« S'approprier l'espace, apprendre à vivre ensemble dans un nouvel environnement. » C'étaient les deux priorités de ce début d'année scolaire dans la nouvelle école. Dans chaque classe, les élèves ont réfléchi aux règles de vie à mettre en place pour que cet espace soit un lieu calme, propice au travail, chaleureux, où chacun se sente bien. Vaste projet! Puis, après l'élection de représentants, un conseil de délégués a élaboré le règlement de l'école. « Aménager l'espace cour.» C'est la suite logique de ce désir de bien vivre ensemble. Même si les désirs de certains ne seront pas réalisables : pas de piscine ni de structures de jeux géantes... Le bénéfice réalisé par la vente des brioches permettra de commencer à réaliser ce projet. Merci à tous ceux qui ont participé et rendez-vous l'an prochain pour la nouvelle opération « brioches vendéennes » (



ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE LES DAUPHINS

7, rue des rochers 53210 Argentré Tel: 02 43 37 33 46 courriel: dauphins.ecole@wanadoo.fr

UNE ANNÉE SUR LE THÈME DES PERSONNAGES DE CONTES...











ÉCOLES PUBLIQUES AMICALE LAÏQUE/ Amicale-laique.argentre@wanadoo.fr

UN GRAND MERCI A SOPHIE SABIN PRÉSIDENTE SORTANTE DE L'AMICALE LAÏQUE ET BIENVENUE À LA NOUVELLE ÉQUIPE ET A SES TROIS CO-PRÉSIDENTS!

Pour l'année scolaire 2012-2013, après un bilan très positif pour l'association, son organisation évolue. Elle compte à présent trois nouvelles recrues : Camille Chevalier, Nathalie Moreau et Nicolas Lépine, ce qui porte à 29 le nombre de ses membres.

Mais la nouveauté de cette rentrée est

la mise en place d'une co-présidence pour succéder à Sophie Sabin. Elle a souhaité céder sa place tout en restant membre et vice-présidente afin d'assurer la transition. Les trois co-présidents Virginie Bernez, Laurence Bricard et François Houlbert ont accepté de prendre la relève pour permettre à l'Amicale Laïque de poursuivre son action et d'accompagner les enfants. Cette nouvelle organisation a pour but de distribuer et de répartir les différentes tâches de manière à impliquer tous les membres de l'équipe. Elle peut également amener

de nouvelles idées à proposer aux parents et aux enseignants en conservant les principes de l'Amicale Laïque en place depuis 50 ans.

Pour cette nouvelle année scolaire, de nouvelles manifestations sont dès à présent prévues :

- LE LOTO aura lieu à la salle des fêtes d'Argentré le 10 février 2013 et offrira cette année plus de 1000 euros de lots,
- LA FETE DE PLEINE AIR se déroulera le 16 juin 2013 avec le spectacle de l'école, les jeux et le pique-nique,



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE J.-Y. COUSTEAU

7 bis, rue des rochers 53210 Argentré Tel : 02 43 37 33 72 www.ecole-cousteau.org





L'ANNÉE 2012-2013

Une équipe de sept personnes

Notre équipe est composée comme l'an dernier de sept enseignants : Candice Jourdain (Cp), Cathy Toussaint (Cp-Ce1), Marieke Davy (Ce1-Ce2), Patrick Oger (Ce2-Cm1 et direction), Alexandra Jandot (Ce2-Cm1 le vendredi), Emmanuèle Martinière (Cm1-Cm2) et Marie-Laure Notais (Cm2).

152 élèves du Cp au Cm2 scolarisés en 2012-2013

DEUX PARTENARIATS POUR CE PREMIER TRIMESTRE

Le sport avec l'USEP

Au début du mois de novembre, une journée de rencontre inter-classes clôturait le cycle "Course longue" du premier trimestre. Outre le traditionnel Brevet passé par chaque élève, différents ateliers sportifs ont ponctué ce moment fort dont le biathlon et le "run and bike".

Les semaines suivantes ont été mises à profit pour permettre aux élèves de cycle 3 de découvrir le Tchoukball, sport d'équipe sans risque et sans contacts tout droit venu de Suisse.

Projet de lecture avec la bibliothèque municipale

Les classes de Cm2 participent à nouveau au Prix Roman Jeunes et rencontreront un auteur au cours du premier semestre 2013.

Des Lettres de Poilus lues par les élèves

Pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, les élèves de CM de notre école avaient préparé une lecture de lettres de Poilus. Devant une assistance nombreuse, ils ont ainsi participé à leur façon à cette cérémonie d'hommage et de mémoire (

 LE VIDE GRENIER aura lieu dans l'allée du château le 8 septembre 2013 et qui nous l'espérons connaîtra le même succès que sa dernière édition 2012.

Nous espérons vous voir tous très nombreux lors de nos différentes manifestations...

Voici les membres du nouveau bureau :

Au premier rang : Sophie Sabin (viceprésidente), François Houlbert, Laurence Bricard et Virginie Bernez (co-présidents) Au deuxième rang : Sandra Leroy (trésorière), Leina Kuntz (vice-secrétaire), Sandrine Dexet (vice-trésorière) et Stéphanie Lenain (secrétaire)







VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



COMITÉ DE JUMELAGE ARGENTRÉ-LOUVIGNÉ-BABENHAUSEN UNE ANNÉE 2012 BIEN REMPLIE









Après les festivités (réussies!) du vingtième anniversaire (voir le bulletin municipal n°42 de juillet 2012), le comité de jumelage a continué ses activités.

ECHANGE DES JEUNES

Du 27 juillet au 3 août dernier, 26 jeunes de 10 à 12 ans ont participé au traditionnel « séjour découverte » en Bavière.

Après une nuit consacrée au trajet, les jeunes français ont été accueillis par leurs homologues allemands. Au programme du samedi, un après-midi ludique au bord du lac de Babenhausen. Le dimanche, après une initiation à la langue allemande, les jeunes ont été invités à participer aux cérémonies du 150° anniversaire du club

sportif de Babenhausen (à titre de comparaison, l'US Argentré n'a « que » 48 ans).

Lundi, rendez-vous à l'école pour les vacanciers mayennais! En effet, l'année scolaire se termine plus tard en Allemagne. Au programme: découverte du système scolaire de nos voisins européens, visite des locaux et ateliers franco-allemands. La journée s'est terminée dans les familles allemandes, le temps fort de la semaine. Mardi, direction les Alpes avec la visite du château du Neuschwanstein (construit par Louis 2 de Bavière à la fin du 19° siècle). La journée du mercredi a permis de retrouver les jeunes allemands autour du lac. Jeudi, après la visite d'un éco musée, il était

déjà temps de ranger les valises pour se préparer à rentrer au pays. La traditionnelle « soirée disco » est venue clore cette semaine passionnante.

Nouveauté cette année : les animateurs de ce séjour (encadré par Yves-Eric du service jeunesse) sont tous d'« anciens jeunes » ayant participé à de précédents séjours découverte. Coup de chapeau à Noémie, Aurélien et William (

Renseignements : www.jumelage.fr courriel: info@jumelage.fr ou auprès du président, Olivier Bénard au 02 43 02 03 73.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

2 rue de la Vallée 02 43 90 50 26 bibliotheque.argentre@wanadoo.fr

L'HEURE DU CONTE POUR LES PETITS

C'est tous les premiers samedis du mois à 11h, pour les 2-6 ans accompagnés d'un adulte. Des livres à partager, des comptines, à lire ensemble... et à relire à la maison. Cette année, en partenariat avec Laval Agglo, la conteuse Magali Grégoire est venue charmer un nombreux auditoire avec ses comptines animées : musique et chansons étaient au rendezvous. Magali reviendra à la bibliothèque les samedis 6 avril et 7 décembre 2013.

BIENTÔT 10 ANS, CA SE PRÉPARE!

Pour ses 10 ans en janvier 2014, la bibliothèque prépare avec l'atelier d'écriture « Graines de mots » d'Argentré un recueil intitulé « la lecture dans tous ses états ». Nous sommes toujours preneurs de vos photos de lecteurs (photos à envoyer avant le 8 janvier 2013 à sylvie. druet@argentre.fr), renseignement à la bibliothèque ou sur le site de la mairie www.argentre.fr)



À NOTER DANS VOS AGENDAS

mardi 19 février, à 20h, à la salle des fêtes d'Argentré: Poèmes et Musique au Pays du Soleil Levant L'école de musique Maurice Ravel et l'atelier d'écriture « Graines de mots » travaillent sur un projet commun d'inspiration réciproque des musiciens et écrivains amateurs, autour des Haïkus et Rangas. Le Haïku est un petit poème japonais de 3 vers dont l'origine remonte au 17° siècle. Le Ranga est un poème

créé collectivement dans lequel des suites de 2 vers répondent à des haïkus. La soirée se terminera par une dégustation de sushi.

LA BIBLIOTHÈQUE EN CHIFFRES

5200 ouvrages (romans, BD, documentaires, albums pour les tout petits etc...) et 300 lecteurs pour 4350 prêts effectués entre octobre 2011 et octobre 2012. Pour la première fois les adultes lisent plus que les jeunes!



ATELIER THÉÂTRE

Depuis mi-octobre 2012, Arthéa a entamé sa nouvelle saison; on note un turn-over important chez les enfants en raison de l'entrée en sixième suscitant quelques départs, mais aussi de nouvelles pousses qui arrivent et qui sont encore en classe élémentaire.

Le 17 novembre 2012, la soirée festive d'Arthéa fut animée par la compagnie mancelle Cinémaniak interprétant leur spectacle de rue « Bruit à Brac ». Malgré un nombre peu étoffé de convives la soirée semble avoir été appréciée, les uns fredonnant les airs d'antan accompagnés de l'orgue de barbarie, les autres se déhanchant sur les sons irremplaçables que dégagent les vinyles des années 70/80.

Les acteurs d'Arthéa vont profiter de



l'hiver pour découvrir leurs nouveaux textes et le printemps permettra de les assimiler pour être fin prêts pour la semaine théâtrale qui se déroulera du 30 mai au 2 juin 2013.

L'association ne peut s'empêcher à

nouveau de remercier les bénévoles pour leur engagement et la municipalité pour son soutien (

Contacts : Didier Beaudet 06 22 74 75 14 ou 02 43 66 11 53

N°43 DÉCEMBR





L'École Maurice Ravel a repris ses activités musicales avec ses 300 élèves instrumentistes et chanteurs. Après des portes ouvertes dans ses locaux bonchampois le 8 septembre pour faire découvrir ses instruments, puis un projet cuivres à l'Huisserie le 6 octobre, l'École a reçu en résidence la galerie sonore d'Angers pendant une semaine pour initier tous ses élèves aux percussions. Les cours de danse attendent la rentrée de janvier car leur enseignante est partie à la fin

de l'année scolaire et n'a pu être remplacée dès septembre. Deux nouvelles enseignantes assureront les cours de moderne et classique sur les communes d'Entrammes (Hall de l'école maternelle publique) et Argentré

Pour tout renseignement, contactez le 02 43 91 45 15 ou le 06 84 37 69 33

(salle des fêtes) (

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MAURICE RAVEL

MANIFESTATIONS À VENIR

		MINISTER ESTATIONS AT VEHICLE	
		DÉCEMBRE	
Dimanche 2	15h00	Concert des orchestres de l'Agglo (salle po)	L'Huisserie
Samedi 8	15h30	Concert pour l'ADMR d'Argentré	Argentré
Samedi 8	20h00	Soirée Guinguette (salle des loisirs)	Louvigné
Samedi 22	20h00	Concert de Noël avec les chorales de l'école (église)	Argentré
		JANVIER	
Samedi 12	19h30	Soirée de l'Ecole M. Ravel (Les Angenoises)	Bonchamp
Dimanche 20	(à préciser)	Concert de l'Orchestre d'Harmonie	St Berthevin
		FÉVRIER	
Mercredi 13	20h00	Concert avec JOH 4 TET et ateliers jazz (Les Angenoises)	Bonchamp
Mardi 19	20h00	Concert avec l'atelier d'écriture d'Argentré (salle des fêtes)	Argentré
		MARS	
Mardi 19	20h00	Concert des plus jeunes (salle des chardonnerets)	Parné
		AVRIL	
Samedi 6	Après-midi	Participation des orchestres au Carnaval	Parné
Samedi 13	20h30	Concert des cuivres de l'Agglo avec le Qüntet (Les Angenoises)	Bonchamp
Mardi 16	20h00	Concert avec l'école primaire de Louvigné (Les Angenoises)	Bonchamp
		MAI	
7 au 11 mai		Participation au festival de jazz	Meslay du Maine
JUIN			
Samedi 8	Après-midi	Concert Class (Abbaye du Port du Salut)	Entrammes
14 et 15	20h	Spectacles de danse (Les Angenoises)	Bonchamp
Mercredi 19	18h	Fête de la musique avec les plus jeunes (Jardin de la mairie)	Forcé
Vendredi 21	(à préciser)	Fête de la musique	Laval
Mercredi 26	20h	Audition de la classe de Chant (salle Fauré-Ravel)	Bonchamp
Vendredi 28	19h	Fête de la musique	Bonchamp

RÊVES D'ÉTOILES « J'IMAGINE », UN GALA RÉUSSI

L'association Rêves d'Étoiles est composée de parents d'élèves de l'école de musique et de danse Maurice RAVEL, elle-même gérée par le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique).

Comme de coutume, l'année s'est clôturée par un gala de danse les 15 et 16 juin 2012 aux Angenoises à Bonchamp. 250 danseuses ont évolué en classique et jazz sur le thème « J'imagine » créé et réalisé par Catherine Letinturier. Plus qu'un gala, elle nous a offert un spectacle de danse haut en couleurs alliant expressions scéniques, projections de photos, jeux de lumière sur des musiques variées.

L'association remercie tous les bénévoles et les danseuses qui se sont investis pour l'organisation du spectacle.



Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter sur notre boîte email :

assorevesdetoiles@laposte.net

Exceptionnellement, cette année, l'activité danse reprendra à partir du 7 janvier 2013 avec deux nouveaux professeurs (

Composition du nouveau bureau :
Présidente : Magalie HUCHET
Vice-présidente : Isaura MALET
Trésorière : Laurence COIFFARD
Trésorière adjointe : Valérie DENIS
Secrétaire : Séverine BOSCHER
Secrétaire adjointe : Sandrine MANCEAU
L'ensemble du bureau vous souhaite de
bonnes fêtes de fin d'année.



FAMILLES RURALES Y A DE LA ZUMBA DANS L'AIR!

CARTON PLEIN POUR LA ZUMBA À ARGENTRÉ!

Quelques argentréennes en ont fait la demande début 2012, lors des vœux du maire : nous avons réussi à la mettre en place dès la rentrée 2012-2013...

Tous les mardis soirs, de 19h00 à 20h00, quelques 70 représentantes de la gente féminine (mais c'est également ouvert aux hommes, quoi qu'il en paraisse), âgées de 13 à 77 ans (!!!) se retrouvent à la salle des fêtes d'ARGENTRÉ, pour se déhancher sur des rythmes endiablés proposés par notre Zumba Instructor, Murielle JOGUET. Au programme, un cocktail explosif de 70 % de danses latines et de 30 % de musiques tendances! La transpiration n'est pas en option...

Très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et meilleurs vœux pour 2013 (

Contact: famillesrurales@argentre.fr www.argentre.fr/famillesrurales



Mais au fait, c'est quoi la zumba? La Zumba est un programme de fitness (conditionnement physique) créé par le colombien Beto Perez, s'appuyant sur des rythmes et des chorégraphies inspirées des danses latines (salsa, merengue, cumbia, reggaeton, kuduro, calypso, soca, samba, cha-cha-cha, hip hop), africaines et indiennes. Beto Perez n'est pas seulement professeur de fitness mais est également chorégraphe de nombreux artistes dont la chanteuse Shakira. L'histoire dit qu'il a inventé la zumba en improvisant dans un de ses cours des mouvements d'aérobic sur des musiques latines. Devant le succès de cette formule, la marque Zumba® est créée en 1999. Depuis l'engouement pour ce sport s'est répandu aux 4 coins du monde.

DJ Mam's est le premier artiste en France à avoir médiatisé la Zumba avec le titre « Zumba He Zumba Ha » .

LES 8 SCAROLES



Groupe de consomm'acteurs et producteurs Bio soucieux de favoriser une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement.

Le marché des automnales bio s'est

déroulé le 14 octobre à la ferme de « La Naillère » à Argentré.

Ce fut un succès malgré le temps qui ne s'annonçait pas très clément.

Lors de cette journée étaient proposées,

outre le marché du matin: une visite de la ferme, et une ballade en carriole pour les enfants...

Notre association met aussi l'accent sur la culture (pas seulement des champs). Deux jeunes comédiens, Victor et Cyprien, nous ont présenté une petite pièce de théâtre. Ils furent très applaudis et méritent nos encouragements.

Ce marché permet aux consommateurs de rencontrer les producteurs qui fournissent leurs produits au marché hebdomadaire du vendredi soir (de 17h30 à 19h30) à la Naillère – moment d'échange et de convivialité (

www.les8scaroles.fr





LE DOMICILE FACILE À VIVRE

Vous travaillez et votre métier exige beaucoup de vous ? Vous souhaitez privilégier votre temps libre pour vos enfants ? Certaines tâches ménagères sont trop difficiles ou épuisantes du fait de votre handicap ou de votre âge?

Tout à chacun peut avoir besoin d'un relais pour l'entretien de son domicile ou de son linge. Les professionnels de l'ADMR sont spécialement formés pour intervenir à domicile. Pour le ménage et le repassage, ils s'occupent de tout! Nous adaptons le contenu des interventions à vos besoins :

Ménage

Nous assurons les tâches que vous nous confiez dans tout ou partie de votre domicile: comme vous le souhaitez. Entretien des sols, nettoyage des vitres,

des meubles ou mobiliers : c'est vous qui choisissez!

Pour les personnes en perte d'autonomie, nous veillons à laisser à la personne (en accord avec elle) les tâches qu'elle est en capacité de réaliser elle-même.

Repassage

Oubliez la pile de linge interminable: nous repassons votre linge avec vos appareils et selon vos habitudes. Mais nous pouvons également assurer le lavage, le séchage et le rangement.

À noter

Une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt (sous certaines conditions) égale à 50 % de la dépense engagée est possible dans la limite d'un plafond fixé annuellement. Nous acceptons le règlement par Chèque Emploi Service Universel (CESU) préfinancé par votre employeur ou comité d'entreprise, votre mutuelle ou votre caisse de retraite (

ADMR Argentré 32 rue du Maine 02 43 68 15 41

CLUB DES AÎNÉS VALLÉE DE LA JOUANNE

L'année 2012 se termine et a été bien remplie: les rendez-vous tous les jeudis, les randonnées pédestres, les soirées dansantes, les pique-niques, les repas, le voyage séjour, le spectacle, sans oublier la gymnastique d'entretien du vendredi matin. Je remercie tous les membres du bureau pour l'organisation de ces manifestations très conviviales. Pour l'année 2013, il y aura du changement au niveau du bureau car nous avons 5 départs : Marie Garry, Bernard Réauté, Bernadette Pinot, Cyr Vannier et Claude Sévin. Nous voudrions rester à 13 membres, les nouveaux ou nouvelles candidat(e)s sont les bienvenu(e)s, nous serons heureux de les accueillir parmi nous.

L'assemblée Générale est fixée au 10 janvier 2013 : accueil des nouveaux



adhérents, galette des rois et élection du bureau.

La liste des activités sera complétée après l'élection du nouveau bureau. Il est retenu à ce jour les 4 soirées dansantes et le voyage séjour en

Espagne « Rosas » du 10 mai au 17 mai 2013.

Bonnes fêtes de fin d'année (

Émile Brault, président Tél: 02 43 37 82 62

COMICE AGRICOLE

Le Comice Agricole du Canton d'Argentré a eu lieu le samedi 7 juillet 2012, allée d'Hauterives à Argentré, suivi de la soirée dansante « entrecôte frites ».

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur le Ministre Guillaume GAROT ainsi que Mme la Préfète.

Bilan positif, malgré un temps pluvieux, avec un record du nombre d'animaux. Une dizaine de races différentes de bovins



étaient représentées, une vingtaine d'exposants, et un public venu nombreux € Si vous souhaitez rejoindre nos exposants, n'hésitez pas à contacter M. Didier MOTTIER au 02 43 37 35 68.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

Le prochain comice aura lieu le samedi 6 Juillet 2013, suivi de la traditionnelle soirée dansante « entrecôte frites ».

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE BONCHAMP-LÈS-LAVAL, ARGENTRÉ, LOUVIGNÉ

LE DON DU SANG PLANTE DES ARBRES DE LA VIE



L'association pour le don du sang bénévole de Bonchamp, Argentré et Louvigné a organisé une collecte de sang le jeudi 30 août 2012 à la salle des fêtes, route du Mans à Bonchamp où 130 personnes se sont présentées. Le jeudi 25 octobre, une nouvelle collecte a permis de récolter 97 poches de sang. Lors de ces deux collectes, 10 nouveaux donneurs ont été enregistrés.

Le samedi 8 septembre, nous étions présents à Associations en Fête à Argentré. Cette journée nous a permis d'informer les visiteurs sur l'importance du don du sang. Le dimanche 28 octobre, l'association a organisé un après-midi théâtral : au programme, une comédie de Josiane Balasko interprétée par la troupe d'Ernée avec la participation d'environ 300 spectateurs. Avant la représentation, le président Mickaël Cousin-Beaussier a rappelé l'importance de donner son sang, de le faire savoir autour de soi, et a rappelé que la prochaine collecte aura lieu le jeudi 20 décembre 2012. Il est rappelé que le formulaire médical du donneur complété par ses soins et examiné par le médecin de l'EFS reste confidentiel. Un intervalle

d'au moins 2 mois doit être respecté entre chaque don.

Les responsables de l'association ont planté 3 érables à Bonchamp, Argentré, et Louvigné. Ces érables pourpres, couleur de sang, symbolisent la vie et sont une invitation à donner son sang. Une plaque a été déposée au pied de cet arbre, rue de l'Europe à Argentré, lors de son inauguration le dimanche 9 décembre à 10h30 en présence de Jean-Marc Boutet, adjoint au Maire, Michel Ferron, conseiller général et des membres de l'association (

CALENDRIER DES COLLECTES DU 1er SEMESTRE 2013 :

- jeudi 21 février
- jeudi 18 avril
- jeudi 20 juin

Nous comptons sur vous!

Correspondant d'Argentré :
Daniel LESAINT
lesaintdaniel@neuf.fr
tél. : 02 43 37 35 71
adsb-bonchamp53@sfr.fr
www.adsb-bonchamp53.e-monsite.com

LES BABIES

Notre association tient à remercier les parents et toutes les personnes qui nous ont aidés à l'organisation de la Bourse aux vêtements du 06 octobre dernier. Le résultat est positif et contribue au bon fonctionnement de notre association, pour le plus grand plaisir de nos « Babies » (interventions d'un conteur les 29 juin et 29 septembre 2012, achats de jouets et matériel, fête de Noël...).

Notre assemblée générale a eu lieu le 8 novembre dernier et le bureau reste inchangé :

Madame Marie-Hélène MAINE – Présidente – Tél. 02 43 37 32 59 Laurence GUITTET – Trésorière Patricia GODARD – Secrétaire (www.lesbabies.e-monsite.com



PROCHAINES DATES À RETENIR

Le 22 décembre 2012 : spectacle et goûter de Noël

Le 23 mars 2013 : bourse aux vêtements printemps/été Le 5 octobre 2013 : bourse aux vêtements automne/hiver

VIE SPORTIVE



US ARGENTRÉ LE MOT DU PRÉSIDENT



L'US Argentré poursuit ses travaux : après la mise en place de nouvelles modalités de répartition de la subvention municipale, nous allons travailler sur les statuts, le règlement intérieur ainsi que sur l'harmonisation des bilans financiers. Une commission est mise en place et présentera ses réflexions et travaux au comité directeur de l'US Argentré. L'année 2013 verra les travaux

de rénovation du complexe sportif commencer. Nous portons également une attention particulière aux équipes de bénévoles qui animent les différentes sections, sans elles rien ne serait possible. C'est pour cette raison que nous appelons les compétiteurs, les parents à venir prendre leur place parmi nous.

Nous comptons sur vous ! (
Marcel Chesnay

SECTION RANDONNÉE PÉDESTRE LE CIRCUIT DE LA JOUANNE LABELLISÉ « CHEMIN DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE »



Le samedi 8 septembre, en présence de Christian Lefort maire, de Pierre Hubert vice-président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre, de Michel Ferron conseiller général, de Florence Fabre-Dureau présidente de l'office du tourisme du Pays de Laval, ainsi que de Maurice Bourdais, président de l'US Rando, un de nos trois circuits de randonnée pédestre, le « circuit de la Jouanne » (balisé jaune) a été agréé « Chemin de promenade et de randonnée » (voir page 35). Ce label fédéral atteste de la qualité d'un chemin de plus de 11 km, qui comporte moins de 35% de portion goudronnée. Son inscription par ailleurs au PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires de Petite Randonnée) fait que la commune s'engage à le conserver ouvert au public, reconnaissant par là son intérêt pour la pratique de multiples sports (pédestre, cycliste, équestre).

Sa grande fréquentation est la meilleure reconnaissance auprès de tous ceux qui ont œuvré et œuvrent encore pour qu'il reste en parfait état d'utilisation, la municipalité, avec les moyens des services techniques dont elle dispose, faisant le maximum pour que sa qualité reste reconnue par tous.

N'hésitez pas à le découvrir si vous ne le connaissez pas encore (voir plan page 35). Son itinéraire des bords de Jouanne aux chemins creux des Coprins vous enchantera. Belle occasion d'arriver en pleine forme et l'appétit grand ouvert aux festivités de fin d'année.

Départ, comme pour les deux autres circuits balisés vert et rouge, à l'angle de la place de l'église et de la rue de Ballée.

Bonne promenade! (
Jean-Marc Dupuis

Président : Maurice Bourdais Email : rando@argentre.fr

TARIFS 2013

Pour nous rejoindre, deux possibilités :

- Vous vous inscrivez avec adhésion à la Fédération Française de Randonnée (Licence individuelle : 22 € ou licence familiale : 42 €)
- ou vous prenez une carte d'adhérent à la section Rando de l'U.S. Argentré : 13 €

SECTION BADMINTON

CRÉATION D'UNE SECTION 6-10 ANS

La section badminton de l'US Argentré poursuit sa marche en avant et n'en finit pas de faire des émules. Les 13 jeunes (4 garçons et 9 filles) inscrits dans la toute nouvelle section des 6-10 ans s'entraînent tous les mercredis de 15h30 à 17h, sous la responsabilité de Cyrille Prual. Ils apprennent les rudiments du badminton et dès janvier 2013, ils pourront participer à des regroupements dans le département. Pour les 11 à 16 ans, les cours sont aussi le mercredi de 17h à 18h30 et certains d'entre eux participent aux TDJ (trophée des jeunes); Inès Beaujan a remporté le top A en catégorie U15 (moins de 15 ans) lors du premier TDJ à Changé, ce qui va lui permettre de participer aux stages organisés par le comité départemental et de disputer des matchs de niveau régional les 24 et 25 novembre 2012 à Angers. Une autre bonne nouvelle pour le club est l'inscription d'une seconde équipe adulte en compétition, les 23 joueurs et joueuses, quasiment tous débutants, évolueront en D5. L'autre équipe, plus aguerrie et composée de 14 joueurs et joueuses confirmés, évolue en D4. Pour cette



saison 2012/2013, c'est donc 60 personnes qui pratiquent le badminton dans la commune (23 jeunes de 6 à 16 ans et 37 adultes) avec une parité homme/femme respectée. Il est toujours possible de s'inscrire (

Pour plus d'infos : 02 43 02 73 16 ou usabad53@yahoo.fr ou sur le site : argentre.fr/us

MANIFESTATIONS À VENIR

samedi 16 février 2013 à 20h, 2e édition du concours de belote avec de nombreux lots.

Le mercredi 10 avril 2013, tournoi interne adultes/ados.

vendredi 31 mai 2013 à 20h la grande nuit du bad. Pour rappel, l'édition 2012 avait attiré 60 joueurs et joueuses.

SECTION BASKET

A D B KÉSAKO?

Depuis l'année dernière, le club d'Argentré a mis l'accent sur le développement de son école de basket. Composée de 27 enfants, elle est un élément important pour la section. Le mini-basket est l'avenir du club, mais aussi une véritable pépinière pour le basket mayennais. Pour cela, et avec l'aide du comité départemental, les entraînements du mercredi matin ont été pris en charge par une A D B!

A D B: mais qu'est-ce que c'est? C'est une Aide au Développement du Basket, et notre ADB s'appelle Willy Jousselin, détenteur d'un BE1 (brevet d'état de niveau 1) basket ball et 20 ans d'expérience dans l'animation mini basket. Avec l'aide de Cyrille Prual



(animateur sportif d'Argentré), ils ont l'ambition de consolider l'école de basket, véritable fondation d'un club en reconstruction. Malgré le coût financier important d'un ADB, les tarifs des licences n'ont toutefois pas augmenté pour la 3e année consécutive, afin de

permettre au plus grand nombre de pratiquer cette discipline dans notre commune. Toute l'équipe de bénévoles de US Basket d'Argentré vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année (

Laurent Morisseau, Président 02 43 37 27 22

SECTION TENNIS

UNE REMONTÉE AU FILET POUR LA SAISON 2013



L'assemblée générale qui s'est déroulée le 23 novembre 2012 a permis aux bénévoles de la section de faire un bilan de la saison écoulée et de communiquer sur les projets.

POUR LES JEUNES

La rentrée de l'école de Tennis

Cette année, l'école de tennis est placée sous la responsabilité de Richard ANDRÉ et Anne Béatrice LEMAITRE, brevetés d'État. Ils sont assistés par Cyrille PRUAL, animateur sportif municipal. La cinquantaine de jeunes peut ainsi profiter des conseils avisés de ces professionnels du tennis. Il est encore possible de s'inscrire pour tout jeune à partir de 5 ans.

La Compétition

5 équipes jeunes sont inscrites en championnat. Au mois d'avril, un tournoi aura lieu à Argentré, ce qui peut permettre à tous nos jeunes de démarrer la compétition.

POUR LES ADULTES

Le loisir

Il existe 2 solutions pour « taper la balle » :
- des cours adultes existent le soir afin de profiter des conseils de notre encadrement - ou bien venir profiter des installations à un tarif préférentiel.

La Compétition

Chez les adultes, 2 équipes seniors hommes et 1 équipe senior femmes, 4 équipes

vétérans chez les hommes et 1 équipe vétéran chez les dames représenteront le club au niveau départemental ou « pré régional ». Le tournoi interne homologué est reconduit. Chaque licencié pourra s'y inscrire.

LES DATES À RETENIR

Chaque premier samedi des vacances scolaires, regroupement départemental pour les jeunes de l'école de tennis (affichage et inscriptions au club)

Journée à Roland Garros le dimanche 26 Mai 2013

Journée du club: Remise des diplômes à l'école de Tennis le matin suivi d'un repas convivial le midi et les finales du tournoi interne l'après-midi - samedi 25 mai 2013

Tournoi « jeunes » de l'US ARGENTRÉ, 25 avril au 4 mai 2013

PROCHAINE ÉCHÉANCE IMPORTANTE

Comme chaque année, la section sollicite tout le dynamisme de ses membres pour organiser son tournoi d'un niveau régional qui se déroulera pendant les vacances de Noël. C'est l'occasion de pouvoir voir évoluer environ 160 compétiteurs (

Contacts:

Thierry ROCHER 02 43 02 91 20 ou Marcel CHESNAY 02 43 37 32 23

SECTION VOLLEY ELLE TIENT LE CAP

Pour la saison 2012-2013 le groupe reste soudé avec des départs mais aussi de nouvelles recrues. Avec 12 licenciés le club est en entente avec Bonchamp pour le championnat départemental masculin et féminin. La saison 2012-2013 a inauguré une nouvelle formule de championnat, la Départemental 1 et la Départemental 2 se sont réunies dans un même groupe : jouer contre des adversaires ayant un niveau de jeu un peu plus élevé augmente la motivation. Le club recherche toujours des joueuses, joueurs ainsi que des jeunes. Tournois prévus fin mai 2013 ¶



Contacts: Laurent Fadier président 02 43 66 03 87 ou Didier Belot au 02 43 37 35 65

SECTION FOOT

UNE 4^E ÉQUIPE SENIORS



Nous sommes très satisfaits par l'envie et l'enthousiasme de nos jeunes seniors qui se plaisent à Argentré. Espérons que la montée sera au rendez-vous fin mai 2013.

Le début du championnat donne satisfaction.

Les vétérans sont au nombre de 20 avec une bonne entente entre les anciens et les nouveaux.

Les jeunes ont été récompensés début septembre en recevant le label qualité « École de Football » décerné par la Fédération Française de Football. C'est le fruit du travail réalisé par Laurent Javelle et toute son équipe (encadrants, entraîneurs) et nos joueurs.

Les équipes de jeunes pousses ne cessent

d'augmenter ce qui est encourageant pour l'avenir.

Le club est en entente avec l'ASPTT pour les U13 et U15, ce qui permet à ces jeunes de jouer tous les samedis et de progresser, avec l'espoir pour le club de conserver dans les années à venir les équipes U17 et U19.

Nous sommes toujours preneurs de personnes qui souhaiteraient arbitrer ou donner un peu de leur temps pour l'association.

Le bureau remercie tous les bénévoles, entraîneurs, arbitres, encadrants, sponsors et la municipalité pour leur soutien au club¶

DATE À RETENIR

samedi 1er juin 2013, Tournoi jeunes qui devrait réunir 400 joueurs

Contacts: Laurent Besnier 02 43 37 37 10 ou David Leroisnier 02 43 98 13 89

SECTION BMX OCÉANE BESNIER 3e AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le week-end du 14 juillet, sur la place des Quinconces à Bordeaux, ont eu lieu le challenge et championnat de France, huit pilotes du BMX Argentré ont fait le déplacement. Océane (première année en cadette) a accédé au podium avec une jolie troisième place. Martin Champion termine en quart de finale, est classé 16e français, Mehdy Lanceleur sort en huitième de finale, est classé 36e français, Niels Foucher et Joffrey Heurbize-Boittin sortent en seizième de finale, Thibaud Champion, Vincent Denis et William Tiercelin font trois manches; en cruiser, Niels Foucher accède aux demi-finales et Joffrey Heurbize-Boittin fait trois manches.

Au Trophée France de BMX à Vallet pour les catégories benjamin et moins, Alexy Bricard s'arrête aux huitièmes de finale et



Quentin Gesbert fait trois manches. Le BMX Argentré a remis les écharpes de la Mayenne lors de la semi nocturne en septembre ; Alexy Bricard, Margot Guyon, Océane Besnier, Joffrey Heurbize-Boittin, Thomas Grassin, Sylvie Péan ont été récompensés.

Les 8 et 9 décembre 2012, William, Océane, Mehdy, Martin et Niels prévoient de participer à l'indoor de St Etienne, ils s'entraînent les mercredis (14h30-16h30) et samedis (14h-16h) et participent à différents stages. Niels Foucher et Rodolphe Cuguen, titulaires du BF1, débuteront fin novembre une formation pour devenir entraineurs de club «

Pour tous renseignements : Fabrice Tiercelin (président) : 02 43 37 86 57, Pascal Bricard (vice-président) : 02 43 98 95 05, Virginie Gesbert (secrétaire) : 02 43 66 82 61.



SECTION PÉTANQUE BRAVO À JÉRÉMY CAILTON



La saison de pétanque arrive à son terme, et une nouvelle fois elle a été ponctuée par des soirées très disputées dans une excellente ambiance. Seul bémol, la pluie s'est invitée 3 vendredis soirs et nous n'avons pas pu nous affronter. Les résultats aux divers championnats ont connu des fortunes diverses. Mais une nouvelle fois un jeune du club, Jérémy Cailton, s'est distingué en participant aux championnats de France Cadets et en étant retenu pour une sélection au niveau de la ligue. Il a malheureusement échoué aux portes des inter-liques. Bravo à ce jeune plein d'avenir!

Cette année, les soirées loisirs ont réuni une moyenne de 25 à 30 boulistes. Le concours interne avec un invité a été un vrai succès. Bonnes fêtes de fin d'année à tous et rendez-vous l'année prochaine fin mars en espérant que de nouveaux amateurs viennent grossir les effectifs. Ils seront les bienvenus (

contact : Dominique Fontaine, dominique.fontaine1@orange.fr

AAPPMA « LA JOUANNE » SOCIÉTÉ DE PÊCHE

Le bilan des frayères 2012 a été satisfaisant concernant les brochets. Nous avons pu réintroduire 4200 brochetons dans la Jouanne.

Par contre, du fait des intempéries, la frayère à sandres n'a pu être vidée.

En septembre 2012, une nouvelle frayère naturelle pour la reproduction de brochets a été réalisée à la Corbinière. Les travaux ont été entrepris par la Fédération de la Pêche de la Mayenne et l'APPMA Argentré/Bonchamp.

Comme chaque année, il sera déversé dans la Jouanne (barrage en aval du plan d'eau, de la Place, de l'Hermitage et de Pochard) 90kg de truites pour l'ouverture en rivière courant mars 2013.

Un rappel du bureau de la société de pêche :

Président : GOUGET Francis, Vice-Président : COUSIN Bertrand, Trésorier : REMOND Emmanuel, Secrétaire : DEROCHE

Jérôme

Contact: 02 43 37 37 32

L'ensemble du bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année (



Chaque pêcheur est invité à prendre sa carte de pêche chez nos dépositaires suivants :

Café « Chez Juliette » à Argentré

Bureau de Tabac d'Argentré (M et M^{me} BEAUCHEF)

Café-Brasserie à Louvigné (Mme Laurence JUMELAIS)

Fleuriste « Méli Mélo Fleurs et Déco » à Bonchamp

Bar-Tabacs – 1 place de l'église à Bonchamp (M. Thierry GOUDET)



INFORMATIONS DIVERSES

LES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES CHRONIQUE ORDINAIRE D'UNE JOURNÉE... PAS ORDINAIRE

27 SEPTEMBRE 21H30

Le bip est déclenché pour un accident sur l'A81 : VL contre PL avec une notion de risque chimique le PL étant, dans le jargon pompier, un TMD. La caserne est sollicitée car l'intervention est sur notre secteur et il faut armer un VSAV et un FPT soient 11 personnes sur le terrain et un stationnaire au centre. Nous rejoignent sur le lieu de l'intervention et en provenance du CSP de Laval 5 engins supplémentaires dédiés aux risques chimiques, soit 24 sapeurs. Se présentent aussi des gendarmes et des agents de Cofiroute.

Le risque chimique implique une procédure précise avec un périmètre de sécurité autour du PL :

- une reconnaissance par 2 sapeurs sous appareil respiratoire,
- la récupération des papiers techniques pour connaître le type de matière transporté,
- la mise en place d'une lance afin de prévenir tout démarrage d'incendie.

Le FPT d'Argentré présent en premier sur les lieux a la charge de cette action. Le PL est garé sur la bande d'arrêt d'urgence. Un balisage de la zone est effectué afin de sécuriser les déplacements des personnels. Pendant ce temps, le personnel du VSAV Argentré prend en charge la victime de la VL afin de réaliser un bilan à transmettre au SAMU. Celle-ci sera ensuite évacuée aux urgences du centre hospitalier de Laval. Le conducteur du poids lourds est indemne.

Une fois récupéré le dossier technique des produits, il est alors recherché les risques encourus en cas de fuite ou de feu. La citerne semble intacte, malgré le choc de la VL sur l'arrière du PL. La recherche d'informations prend du temps et le risque de fuite nous oblige à chercher un endroit suffisamment éloigné pour garer le PL. La fuite n'étant pas avérée, le véhicule sera déplacé directement vers un garage PL. Le dispositif est levé et tous les engins

LEXIQUE

CTA centre de traitement de l'alerte
CSP Centre de Secours Principal
FPT camion incendie
PL poids lourd
TMD transport de matières
dangereuses
VTU Véhicule Tout Usage
VL voiture légère
VSAV ambulance

rentrent dans leur centre respectif vers 24h00.

28 SEPTEMBRE 1H20

Pas le temps de prendre un repos bien mérité. Départ du VSAV pour un malaise à domicile sur une autre commune de notre secteur d'intervention. Le VSAV fera retour au centre vers 02h45.

28 SEPTEMBRE 4H00

L'alerte est donnée pour une personne ne répondant pas aux appels. La fatigue des pompiers se voit à l'arrivé au centre pour le départ. En sus du VSAV, il faut engager le VTU qui est armé d'outillage permettant aux secouristes de pénétrer dans la maison. À leur arrivée, la porte avait été ouverte par l'amie de la victime. Cette dernière est prise en charge par l'équipage du VSAV, les bilans d'usage sont faits, puis son transport sera assuré vers le Centre Hospitalier de Laval. Retour vers 5h30.

28 SEPTEMBRE 5H45

Pas de café ni de croissants.

Départ pour un PL couché dans le fossé sur l'A81 avec une notion de... risque chimique!

La même procédure qu'hier soir est mise en place. Même sens de circulation Paris / province, et à 1 km près, le même endroit que la veille.

Le véhicule sur le flanc ne permet pas de

s'introduire dans la remorque pour faire un état des lieux. Il faudra attendre une grue pour retirer le PL de sa mauvaise situation. Afin de ne pas faire courir de risque aux autres usagers de l'autoroute, celle-ci sera fermée à toute circulation dans le sens de l'accident. De plus, le camion a projeté énormément de terre sur les voies de circulation et il faut les nettoyer.

Le conducteur du PL est pris en charge par le VSAV Argentré, et transporté au Centre Hospitalier de Laval.

Durant toute la période de redressage du PL, un binôme de pompiers est resté en veille avec sa lance car le camion en équilibre pouvait à tout moment se renverser de nouveau. Dès que le camion est redressé, une équipe équipée de scaphandre contrôle l'intérieur de la remorque : RAS.

Notre présence n'étant plus nécessaire le FPT d'Argentré quitte les lieux de l'intervention. Il est 12h15. Le FPT s'apprête à rentrer à Argentré.

28 SEPTEMBRE 12H15

Le chef de salle du CTA demande au chef d'agrès du FPT Argentré de rester au CSP Laval en renfort. En effet, une nouvelle opération pour risque chimique vient d'être engagée, dans le garage qui a accueilli le camion accidenté de la veille au soir. Tous les engins de Laval sont impliqués dans le dispositif. Des ouvriers, en effectuant les réparations, ont ouvert une petite brèche dans la citeme provoquant un écoulement de produit toxique...

28 SEPTEMBRE 15H30

Le FPT Argentré est enfin rentré!

À NOTER :

Loto 2013 des sapeurs pompiers, **samedi 12 janvier 2013**, ouverture des portes à 18h30, premier tirage à 20h 1 carte $3 \in$, 3 cartes $8 \in$, 10 cartes $20 \in$, loto + 10 €



JOHANN LEFÈVRE "CARLA'S DANCE" OU L'AVENTURE D'UN 1er CD

Le quartet de jazz « Joh4 Tet » sort son premier album. Rencontre avec Johann Lefèvre*, leader et compositeur du groupe (et Argentréen !).



Coralie Cavan : Johann, pouvez-vous nous dire à quel âge vous avez commencé la trompette et ce qui vous a poussé à choisir cet instrument ?

Johann Lefèvre: J'ai commencé la musique à 7 ans. Je voulais apprendre la batterie mais l'école de musique d'Ernée, ville dont je suis originaire, ne dispensait pas cette formation. Après avoir entendu plusieurs professeurs me présenter leurs instruments, c'est le son de la trompette qui m'a touché.

CC : A quel moment avez-vous su que vous en feriez votre métier ?

JL : Très jeune, au collège en 5°, j'ai su que je voulais devenir musicien professionnel.

CC : Combien de temps consacriez-vous à la trompette chaque jour ?

JL: Au début 5 à 10 mn par jour, puis au fur et à mesure des années et de l'apprentissage de plus en plus de temps (jusqu'à 3h lorsque j'étais au conservatoire). La trompette est un instrument très physique, on ne peut pas la pratiquer aussi longtemps que d'autres instruments.

CC: Quelles ont été les rencontres déterminantes dans votre parcours? JL: II y a 4 personnes que j'aimerais citer:

- Jacques Lanoë, qui a été mon premier professeur à Ernée, m'a transmis sa passion de la musique et m'a fait découvrir le jazz.
- André Presle, trompette solo de l'orchestre d'Ile-de-France : ce professeur spécialisé m'a permis de réapprendre la trompette et de me rééduquer après un accident qui aurait pu m'obliger à tout arrêter.
- Éric Le Lann: un des plus grands trompettistes européens de jazz avec qui j'ai eu la chance de faire un stage il y a 5 ans et qui a fait évoluer ma perception de la musique.
- Pierre Bobard : un très grand musicien mayennais, multi-instrumentiste, que j'ai rencontré dans les dernières années de sa vie. Un titre de mon album lui est dédié.

CC: Vous venez de sortir un CD de jazz de 10 titres. Il s'agit principalement de vos compositions, quelles sont vos influences? JL : Principalement le jazz américain et particulièrement Miles Davis et Chet Baker.

CC : Qui sont les musiciens qui vous accompagnent ?

JL : Nicolas Rousserie à la guitare, François Ricard à la batterie et William Brunard à la contrebasse, 3 excellents musiciens.

CC : Avez-vous rencontré des difficultés pour mener à bien ce projet ?

JL: Non, c'était le moment pour moi de sortir cet album et je l'aurai fait quoi qu'il arrive. Heureusement j'ai réussi à obtenir quelques subventions, dont celle de la municipalité d'Argentré que je remercie, ainsi que des partenariats privés. Mes proches et amis m'ont aussi beaucoup soutenu.

CC: Où peut-on acheter votre disque?

JL : Aux librairies M'Lire et Chapitre à Laval, ou bien directement auprès de moi.

CC: Quels sont vos projets?

JL: Nous jouerons à Bonchamp aux Angenoises le 13 février prochain. Le lendemain nous serons au « Barouf » au Mans et le 15 au « Pim's » à Rennes.

Nous serons également présents aux Ateliers Jazz de Meslay (WE Assomption) ainsi qu'au Festival de jazz de Bouchemaine (WE Pentecôte).

À titre personnel, je suis très heureux de rencontrer pour un concert, le 6 avril prochain à St-Berthevin, le trio du guitariste américain Doug Raney, c'est à la fois un honneur et une fierté de faire sa connaissance et pouvoir jouer avec lui!

Retrouvez toute l'actualité de Johann sur : www.myspace.com/joh5tet

*Après avoir travaillé à l'école de musique Maurice Ravel, Johann Lefèvre dirige l'école intercommunale de musique de Cossé-le-Vivien. Il enseigne également la trompette jazz à l'école de musique de St-Berthevin.

DG-ROCHER

UNE PASSATION DE POUVOIR EN DOUCEUR

Gérard Rocher cède une grande partie de l'entreprise qu'il a créée il y a 20 ans à 2 de ses salariés, Jean-François Godard et Cyril Davoust. Sylvie Druet est allée les rencontrer.

Gérard Rocher me précise d'entrée de jeu « je ne suis pas à la retraite, j'ai gardé l'Eurl Gérard Rocher spécialisée dans le traitement des charpentes et les aménagements extérieurs (terrasses, etc.), dont le siège social est chez moi à La Reuserie. C'est une manière pour moi de me diriger vers la retraite en douceur. J'ai vendu tout le reste de l'activité (charpente-couverture, ossature bois, bardage et isolation par l'extérieur, un marché en pleine expansion) à Jean et Cyril qui ont créé en septembre la SARL DG-Rocher installée dans la zone de La Carie. »

J.F. Godard précise « DG-Rocher comme Davoust-Godard-Rocher, nous tenions à garder le nom de Rocher par rapport à la clientèle et aussi parce que nous avons toujours considéré l'entreprise Rocher comme la nôtre, c'est une entreprise très familiale. » Ils ont aussi gardé le Logo.

Les 2 nouveaux gérants sont très attachés à l'entreprise, l'un J.F. Godard y est rentré en apprentissage en 1992 et y est resté. L'autre, Cyril Davoust, y a commencé comme apprenti-ouvrier, puis a fait carrière dans le transport international pendant une dizaine d'années avant de revenir à l'appel de son ami Jean-François. Très attachés à Argentré aussi, l'un y est né et l'autre, natif de Soulgé, a été à l'école St Cyr et au Foot à Argentré.

Alors, comment a germé l'idée de cette



reprise ? Gérard Rocher n'en fait pas mystère : « Après 15 jours de neige en février 2012, je lance comme une boutade : je vends l'entreprise ! » Ce n'est pas vraiment un coup de tête car il pense depuis longtemps à une cessation progressive d'activité à partir de ses 55 ans. J.F. Godard relève le défi et lui propose de reprendre avec l'aide de son ami Cyril. « J'ai toujours considéré que c'était mon entreprise et j'ai toujours pensé que j'y resterai jusqu'à la retraite » précise-t-il en matière d'explications. Et C. Davoust d'ajouter : « on est toujours restés

amis, on est complémentaires ». Convaincu que ces deux-là vont réussir, Gérard Rocher se décide à leur passer le relais. « Jean est responsable du suivi des chantiers et Cyril s'occupe de la partie administrative, mais attention Jean restera un jour par semaine avec Cyril au bureau, c'est indispensable », explique Gérard Rocher avant d'ajouter « on s'est toujours très bien entendus et je suis là quand ils ont besoin d'un conseil ».

Souhaitons donc bon vent à cette entreprise argentréenne qui garde ses 5 employés et tout son savoir faire (



SOLIDARITÉ COLLECTE ANNUELLE DES BANQUES ALIMENTAIRES

La collecte des 23 et 24 novembre 2012 a permis de récupérer environ 61 tonnes de nourriture dans le département dont 226 kgs à Argentré. Merci au magasin Utile qui a permis à votre générosité de s'exprimer ainsi qu'aux nombreux donateurs.

BETTY COIFFE À DOMICILE

Rencontre avec Betty Lory, coiffeuse à domicile à Argentré depuis le 1er septembre dernier.

Sylvie Druet : Tout d'abord, pouvezvous vous présenter ?

Je suis argentréenne depuis 6 ans. J'ai pris un congé parental pour m'occuper de mes 2 enfants ; J'ai profité de ce temps pour préparer mon nouveau projet professionnel, auparavant j'ai été coiffeuse en salon durant 10 ans. Après mon CAP de coiffure j'ai passé un BP styliste visagiste. Je possède également un Brevet de maîtrise pour la gestion et l'enseignement.

Parlez-moi de ce que vous proposez. Je propose toutes les prestations

hommes/femmes/enfants que l'on trouve dans les salons de coiffure : coupes, couleurs, coiffage...

Quels sont vos points forts?

Je pratique des prix raisonnables,



attractifs pour les familles, car j'ai moins de charges que dans un salon. Je fais, par exemple, beaucoup de mèches et de couleurs.

Quel type de clientèle touchez-vous?

Je m'adresse a priori à tous, mais ce sont surtout les jeunes parents qui font appel à moi : lors d'un seul déplacement je coiffe toute la famille, parents et enfants. La moitié de mes rendez-vous sont pris par internet via ma page Facebook « Betty Coiffure ». C'est le bouche à oreille moderne.

Vous vous déplacez beaucoup?

« Facebook » me permet de toucher majoritairement une clientèle extérieure. Je vais jusqu'à 25 kms d'Argentré mais je m'organise pour limiter les kms parcourus.

Quels sont vos horaires?

C'est à la demande 7j/7, y compris les jours fériés.

Comment voyez-vous demain?

L'activité a démarré très vite, je suis confiante, le mois de décembre sera surement « overbooké » ! (

Contact : Betty Lory, 4 rue des chanterelles, tél 06 34 42 50 49

UN TABAC-PRESSE RÉNOVÉ

Début septembre, Alain et Marie Claire Beauchef ont repris le Tabac- Presse d'Argentré, tenu par Françoise Robinet depuis sa création il y a une vingtaine d'années.

Sylvie Druet : Quel a été votre parcours professionnel ?

Après avoir été salariés en grande distribution, nous avons été boulangers dans l'Orne pendant 9 ans puis buralistes, 9 ans également, au centre Murat à Laval.

Quelles ont été vos motivations pour venir vous installer à Argentré ?

Nous avions envie de changer d'air et de trouver quelque chose en campagne. Le commerce d'Argentré était en vente, nous sommes venus le visiter et ça nous a plu tout de suite.

Vous avez modifié l'agencement du lieu...

Oui, la caisse est plus centrale et nous avons ouvert l'espace afin que les clients puissent mieux voir ce que nous proposons. Les revues sont également plus visibles depuis la rue.

Parlez-nous de vos nouvelles offres ?

Globalement nous proposons les mêmes



prestations qu'auparavant : tabac, presse, jeux et relais colis.

Toutefois, nous avons diversifié l'offre au niveau du tabac et augmenté le nombre de titres au niveau des revues. Nous nous sommes informatisés, ce qui permettra prochainement, de proposer aux clients n'ayant pas internet de payer leur contravention en ligne.

Y a-t-il des modifications d'horaires d'ouverture ?

Nous ouvrons plus tôt le dimanche matin, dès 8h, pour être en phase avec les commerces du voisinage (

Nouveaux horaires :

lu-ma-jeu-ven-sa : 7h-13h et 14h30-19h30 - mer : 7h-13h - di : 8h-12h30

LA PÉPINIÈRE DAVID DÉMÉNAGE MAIS TOUJOURS À ARGENTRÉ

Contrainte de quitter les lieux par l'implantation de la future zone bimodale, la pépinière David est partie de la route de Louverné à la fin de l'été pour s'installer à La Bélissière, route de Châlons du Maine.



Sylvie Druet : Monique David, vous avez profité du déménagement pour prendre la suite de votre mari, parti à la retraite, en attendant que vos 2 fils prennent la relève ?

C'est cela, je connais bien l'entreprise puisque j'ai toujours travaillé avec mon mari depuis la création de la pépinière en 1975. D'ailleurs, au départ c'était même mon idée.

Présentez-moi votre entreprise?

C'est une entreprise familiale. Nous sommes 3 avec mes 2 fils, Frédéric et Mickaël, plus mon mari qui veille à la bonne réinstallation de la pépinière. Nous proposons surtout des plants pour haies, massifs et rocailles, les arbres et conifères d'ornements, les arbres fruitiers, sans oublier les sapins de Noël. Les particuliers représentent l'essentiel de notre clientèle mais nous vendons aussi à des paysagistes.

Comment s'est passé le déménagement?

On a été obligés d'improviser. On a préféré faire nous-même le déménagement des plants dans les meilleures conditions. Heureusement, aujourd'hui 95% de la production est en pot, c'est plus facile. On a fait beaucoup d'aller et retour... Il fallait le faire en été, moment où on a le moins de plants en stock, mais avec la sécheresse de cet été, il nous a fallu arroser des deux côtés à la fois! Dans le même temps, il

fallait faire construire notre maison d'habitation, monter les serres et mettre en place le nouveau système d'arrosage.

Vous aviez un magnifique jardin d'agrément et vous en aviez fait de très belles photos, vous n'avez sans doute pas encore eu de temps à consacrer à ces 2 passions?

J'ai juste planté provisoirement dans le tas de terre resté devant ma fenêtre 3 petits conifères pour attirer les oiseaux. Et j'ai déjà pu prendre beaucoup de photos d'oiseaux dont certains que je ne connaissais pas.

En conclusion, comment voyez-vous demain?

Après une année passée en démarches diverses, on s'est enfin posés et on va pouvoir commencer à penser à l'avenir. Ici, nous avons de la place et nous allons pouvoir nous agrandir. Mes fils sont prêts à prendre la relève quand il le faudra. Je souhaite finaliser l'installation afin de leur passer le relais dans les meilleures conditions possibles (

Contact: 02 43 37 35 23

PLAISIRS GOURMAND



Sylvie Druet : Clarisse, les enfants d'Argentré vous connaissent bien puisque vous travaillez pour la cantine. Mais vous avez récemment créé votre auto entreprise, de quoi s'agit-il?

Clarisse: Je propose une grande variété de bonbons au détail sur catalogue, y compris des bonbons sans sucre, bio ou hallal. Les bonbons sont conditionnés par sachet de 200 g, entre 2 et 3 € le paquet. Je vends aussi des bonbons géants à la pièce. Je livre les clients jusqu'à 30 kms autour d'Argentré avec un délai de livraison de 5 jours. Au-delà, il y aura possibilité d'être livré par la Poste , frais à la charge du client.

Comment avez-vous eu l'idée de vous lancer dans cette activité ?

Je suis très gourmande de bonbons et je ne trouvais jamais ce que je voulais, ou toujours trop cher.

Avez-vous suivi une formation?

J'ai commencé par vendre des bonbons au détail pour un concurrent, ce qui m'a permis de m'assurer que je pouvais me lancer.

Quelle clientèle espérez-vous toucher? Les particuliers, les comités d'entreprise et les collectivités.

Comment comptez-vous vous faire connaitre?

On trouve mon catalogue sur mon groupe Facebook « Plaisirs gourmand argentré 53 ». La société a démarré le 16 novembre et j'ai déjà des clients grâce à ce réseau social. Je compte aussi beaucoup sur le « bouche-à-oreille », on peut me contacter au 06 22 03 1279.

Quelles évolutions envisagez-vous ?

Je compte me diversifier en ajoutant à mon catalogue les gâteaux secs, madeleines etc. puis les dragées et les chocolats.

Souhaitons à Clarisse Lauzier bonne chance dans cette nouvelle activité et en ces périodes de fête, n'hésitez pas... Quelques douceurs sont toujours appréciées!



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES LE FDGDON VOUS INFORME



Les rongeurs aquatiques nuisibles

Ragondins et rats musqués sont classés organismes nuisibles dans l'annexe B de l'arrêté ministériel du 31 juillet 2000. Ils font l'objet d'un arrêté préfectoral, rendant la lutte obligatoire sur l'ensemble du territoire mayennais. Dans le but de réguler les populations de rongeurs proliférant sur la rivière la Mayenne, le Conseil Général de la Mayenne s'est tourné vers la FDGDON de la Mavenne. Ainsi, les techniciens de la fédération ont installé au printemps 2012 un dispositif de piégeage sur l'ensemble du domaine public fluvial navigable de la rivière La Mayenne. Au total, 1046 prises ont été effectuées. Les bénévoles

des GDON poursuivent leurs efforts sur les réseaux hydrographiques secondaires. Ainsi, respectons le travail des piégeurs qui œuvrent pour des intérêts collectifs.

Les chenilles urticantes défoliatrices

Elles s'installent exclusivement dans les pins ou les cèdres, en formant des cocons blancs aux extrémités des branches. Elles se déplacent lors de leurs processions en file indienne. Ces chenilles sont à l'origine de dégâts effectués sur les arbres : défoliation voire dépérissement. Elles provoquent également urtications, démangeaisons et autres symptômes allergiques. Ce printemps, de nombreux appels ont été

recueillis par la FDGDON 53 pour répondre à des problèmes de cocons et elle est intervenue pour les enlever. Il faut savoir que même si les chenilles sont parties en processions pour former leur chrysalide dans le sol, les poils urticants restent dans les nids. Mais, il est plus favorable d'agir dès le début du cycle des chenilles, à l'automne (propulsion d'insecticide biologique), ce service est proposé par la FDGDON 53. Une lutte est plus efficace lorsqu'elle est menée collectivement et coûte moins cher que la lutte individuelle, effectuée au coup par coup. Renseignezvous pour connaître les périodes d'intervention. Ce traitement peut également être effectué pour d'autres espèces de chenilles : processionnaires du chêne, bombyx cul brun...

Le frelon asiatique

La FDGDON 53, missionnée par le Conseil Régional des Pays de la Loire, détient la compétence d'expertise des nids de frelons asiatiques afin de collecter des données régionales et mobiliser communes, GDON et grand public face à ce nouvel envahisseur. Suite à diverses demandes, elle effectue également la destruction des nids d'hyménoptères •

Informations: FDGDON 53 17 Bd des Manouvriers 53810 CHANGE 02 43 56 12 40 fdgdon53@wanadoo.fr

LE COMITÉ DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE VOUS CONSULTE DU 1^{er} NOVEMBRE AU 30 AVRIL 2013

En France, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Sdage), élaboré par le comité de bassin, formalise la gestion de l'eau.

Il décrit les objectifs et les moyens pour retrouver le bon état de toutes les eaux. Ses orientations et dispositions s'imposent à toutes les décisions publiques en matière d'eau.

Les acteurs de l'eau et les experts ont identifié les enjeux qui se posent à nous et aux générations futures.

La réflexion sur ces questions importantes est une étape clé de l'élaboration de la stratégie pour l'eau et les milieux aquatiques de 2016 à 2021. L'échéance paraît éloignée mais identifier, dès maintenant, les enjeux essentiels et les principaux défis à relever permettra de mieux la préparer. Nous attendons votre avis sur le document « questions importantes » préparé par le comité de bassin Loire-Bretagne : www.prenons-soin-de-leau.fr (

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

HOUSSEAU Chris 29 décembre 2011

COUTARD Liam 21 mai 2012

FROMENTIN Rafaël

25 mai 2012

POIRIER Axel

30 mai 2012

BOUILLY Pauline 6 juin 2012

BENARD Valentin

10 juillet 2012

LADURÉE ROUSSEAU

Aimée

18 juillet 2012 **QUERREC** Léo

19 juillet 2012

PAUMARD Soline 21 juillet 2012

MAUSSION Romane

2 août 2012

10 août 2012 **LERIOUX Nora**

12 août 2012

ROUSSEL Lucie PRESTAVOINE Alice

9 juin 2012 LEBOURDAIS Frédéric et HODOST Julie 16 juin 2012

DOUIN Robin

28 août 2012

28 août 2012

SOUTIF Théo

PIRÉ Leelou

ARRIBARD Erwan

10 septembre 2012

23 septembre 2012

SIVADIER Klara

23 octobre 2012

24 octobre 2012

16 novembre 2012

27 novembre 2012

BRISARD Charlise

30 novembre 2012

HOUDOU Pierre et

DAMON Noam

BESNIER Nam

LORIN Jeanne

MARIAGES

HUET Florent et DUCHENE Justine 1er septembre 2012 BRIAL Romain et **MARSOLLIER Elodie** 29 septembre 2012

DÉCÈS

BRÉHARD Denise 17 juillet 2012 **BRICHET Sylvain** 19 juillet 2012 **HUGEL Philippe** 25 juillet 2012 **MERCIER Olivier** 30 juillet 2012 FRÉTIGNÉ Claude 5 octobre 2012 LEGRAND Marie-Josèphe 9 novembre 2012 **GAUDIN Suzanne**

28 novembre 2012

HOMMAGE MARCEL NÉEL



Un ancien combattant de la fameuse 2º DB nous a guittés en novembre dernier. C'est à 19 ans, en 1944, que Marcel Néel, pour échapper au Service du Travail Obligatoire (STO), s'était engagé dans la 2^e DB qu'il avait rejoint en Normandie, près de Mortain. Il avait alors été incorporé au « Génie ».

Il a ainsi été aux côtés du Maréchal Leclerc pour la libération de Paris en août 1944 puis de Strasbourg en novembre de la même année. En 1945, il a été l'un des premiers à entrer dans le « château d'Hitler ».

Marcel Néel, plusieurs fois décoré pour ces faits militaires, fait partie de ces hommes qu'on ne remerciera jamais assez pour leur bravoure. C'est grâce à ces hommes que nous vivons en paix, ne n'oublions pas.

Respect Monsieur Néel (

CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER

10 / Club des Aînés : AG

11 / Vœux du Maire

12 / Pompiers : loto

13 / Pompiers : galette des

rois

17 / ADMR : galette des rois

18 / Pétanque : galette des

rois

FÉVRIER

1 / Comité de jumelage : AG

9 / ACFN : repas

10 / Amicale laïque : loto

16 / US Badminton: concours

de helote

17 / Club des Aînés : bal

19 / École de Musique et atelier « Graines de

mots » : concert au Pays

du Soleil Levant

23 / APEL : repas dansant

MARS

16 / US Basket : repas

23 et 24 / Les Babies : bourse

aux vêtements

AVRII.

6 / Oxyjeunes : carnaval

13 / Club des aînés : repas

dansant

21 / Club des aînés : bal

MAI

30 mai - 2 juin / ArThéA:

Spectacle

31 / US Badminton: Grande nuit du Bad

JUIN

1 juin / US Foot : Tournoi régional de Foot U7à U11.

15 / Amicale laïque : fête de plein air des écoles publiques

23 / APEL : fête de plein air de l'école St-Cyr et Ste-Julitte

L'édition 2013 de « Associations en fête » aura lieu samedi 7 septembre autour de la mairie

LISTE ÉLECTORALE

Vous arrivez à Argentré? N'oubliez pas de venir à la mairie vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2012. Munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile



RÉCUPÉRATION DE TEXTILES ET VÊTEMENTS USAGÉS : 3 POINTS DE COLLECTES



Vous pouvez y déposer vêtements, linge de maison et textiles usagés ainsi que la maroquinerie et les chaussures (paires nouées par leurs lacets), le tout emballé dans des sacs plastiques fermés pour les protéger. Les textiles doivent être propres pour pouvoir être recyclés.

Parking Utile : Un conteneur de collecte de la Croix Rouge. La collecte est effectuée par les bénévoles de la Croix rouge.

Parking du cimetière et déchetterie: Un conteneur Le Relais. Les textiles sont revendus à petits prix si en bon état, utilisés comme chiffons par des entreprises ou recyclés en « métisse », un nouvel isolant pour l'habitat.

DÉCHETTERIE

DÉCHETTERIES OUVERTES À TOUS LES HABITANTS DE LAVAL AGGLOMÉRATION

LIEUX

ARGENTRÉ

à Louvigné Route d'Argentré

BONCHAMP

Route de Louvigné

LAVAL

ZI de des Touches 02 43 67 07 84

LOUVERNÉ

Route de la Chapelle Anthenaise JOURS

Lundi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi

Lundi Mardi Mercredi Vendredi

Samedi
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

Lundi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi HORAIRES

9h-12h et 14h-18h

14h-18h

9h-12h et 14h-18h

9h-12h et 14h-18h

9h-12h et 14h-19h

9h-12h

9h-12h

9h-12h et 13h30-18h

9h-12h et 13h30-18h

9h-12h

9h-12h et 13h30-18h

9h30-12h 9h30-12h
14h-18h 14h-17h30
14h-18h 14h-17h
9h30-12h 9h30-12h
9h-12h et 14h-18h 9h-12h et 14h-17h30
14h-18h 14h-17h30

14h-17h30 9h-12h et 14h-17h 14h-17h30 9h-12h et 14h-17h30 9h-12h et 14h-17h30 9h-12h et 14h-18h

9h-12h et 14h-18h 9h-12h et 14h-18h 9h-12h et 14h-18h 9h-12h et 14h-18h 9h-12h et 14h-18h 9h-12h

9h-12h 9h-12h et 13h30-17h30 9h-12h et 13h30-17h30 9h-12h 9h-12h et 13h30-17h30

RAMASSAGE DES ORDURES

• Ordures ménagères, couvercle gris : mercredi

• Produits recyclabes, couvercle jaune : jeudi (semaines impaires)

Responsable de publication : Christian Lefort
Responsables de rédaction : Coralie Cavan et Sylvie Druet
Création : Diabolo • impression : Imprim'Services - 02 43 53 21 00

Argentre Le BULLETIN MUNICIPAL

À SAVOIR



HORAIRES DE LA MAIRIE Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h. Fermée le jeudi après-midi. Tél.: 02 43 37 30 21 www.argentre.fr mairie@argentre.fr

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- les lundis de 9h15 à 10h45 sauf vacances scolaires
- les mercredis de 14h à 18h
- les samedis de 10h30 à 12h et de 14h à 16h

La bibliothèque est fermée du 26 décembre au 2 janvier inclus Tél. : 02 43 90 50 26 bibliothèque.argentre@wanadoo.fr

LA POSTE

Guichet: tél 02 43 37 84 81 ouverture des guichets: Lundi au samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h15 à 17h30 levée de la boîte aux lettres Poste: 16h du lundi au vendredi, 11h30 le samedi

LES PERMANENCES DU CONCILIATEUR DU CANTON D'ARGENTRÉ :

M. André Troadec à la mairie d'Argentré de 10h à 12h le 2° mercredi de chaque mois. Pour tout renseignement, appeler la mairie au 02 43 37 30 21

PRESSE

Ouest France : André Dorgère :

02 43 37 33 17 ou 06 84 35 39 45 courriel : andre.dorgere@wanadoo.fr

Courrier de la Mayenne : Stéphane Galli :

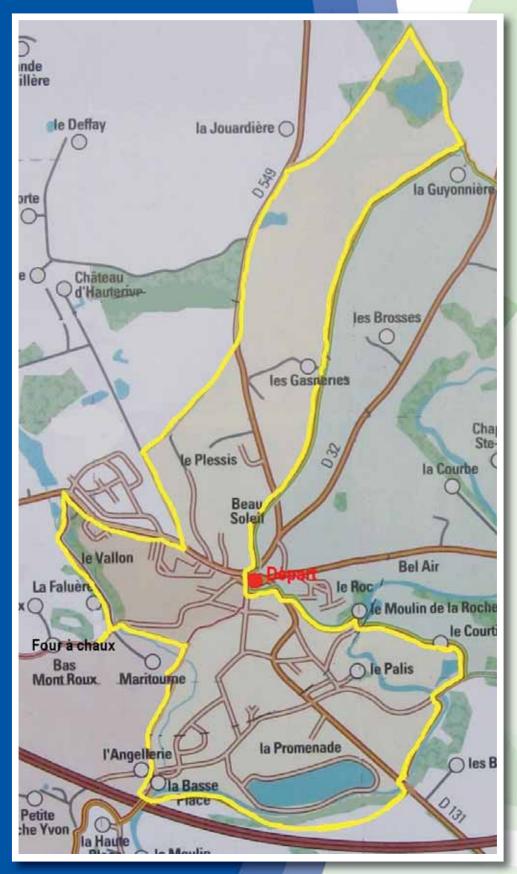
02 43 02 73 16

Courriel: coumayargentre53@yahoo.fr

Contacts bulletin:

sylvie.druet@argentre.fr coralie.cavan@argentre.fr

CIRCUIT DE LA JOUANNE



Balisage : Jaune Distance : 11 Km Durée : 2h45

Parking: Derrière la mairie

(parking en herbe)

Prendre la rue de Ballée.

Traverser la D 131, prendre en face le Roquet de Patience : sur la droite un sentier muletier descend vers le moulin de la Roche. Traverser le pont piéton sur la Jouanne, continuer le chemin. Tourner à droite sur une petite route. Après le pont sur la Jouanne prendre à gauche le sentier qui longe la rivière et conduit à la D131.

Traverser la route puis le pont sur la gauche et prendre à droite le raidillon du sentier du Montaignu qui surplombe la Jouanne et le plan d'eau.

Rejoindre le barrage et longer à gauche la rivière.

Retraverser la Jouanne par la passerelle de l'autoroute.

Passer sous le pont du tramway.

Après Trompe-souris prendre le chemin à gauche jusqu'à la route que l'on traverse pour retrouver le chemin de Faluère; Remonter à droite le chemin piéton en bordure de la D 32 jusqu'à l'allée de Hauterive que l'on quitte sur la droite pour longer un lotissement vers un chemin conduisant à une route de campagne D549.

Prendre à droite avant la Jouardière pour un long périple sur des chemins de terre.

Chemins qui vous ramènent vers le bourg d'Argentré et dans le lotissement des Marzelles.

Retrouvez les 4 circuits de randonnées d'argentré sur www.argentre.fr/rando





Les Nuits de la Mayenne « Homme et galant homme » THÉATRE RÉGIONAL DES PAYS-DE-LA-LOIRE



Un public nombreux... et studieux !



Présentation du site par Mme du Vigneau, propriétaire du Château



Quand la comtesse s'éprend de l'impresario...



Un chassé-croisé enlevé et un décor tournant





Théâtre, patrimoine, 460 spectateurs... une des belles « Nuits » de cette 39e édition

